

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/10/30.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

M. Sabat

27
1913

LA RIEGE

2^e ANNEE - N° 72

+ 30 Octobre 1913 +

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & Cie
= FOIX =
Abonnements
1'an 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 015^c

AVIS

Plusieurs centaines d'articles remarquables, intéressant tous exclusivement l'Ariège, ont déjà été mis à notre disposition par des collaborateurs aussi compétents que dévoués. Ces précieux documents sont conservés dans les cartons de la Rédaction et seront publiés en temps opportun, suivant les exigences de l'actualité et la diversité des saisons. D'autres sont en préparation et nous seront fournis, pour ainsi dire, à jet continu.

Nous recommandons vivement à tous nos abonnés et lecteurs de collectionner avec le plus grand soin les numéros de la Revue, car elle est appelée à constituer plus tard la somme la plus complète, la plus variée, la plus attrayante des connaissances historiques, archéologiques, géologiques, paléontologiques, industrielles, artistiques qu'il importe aux Ariégeois de posséder sur leur beau pays.

Dans nos plus prochains numéros nous publierons : l'Arize, le Salat, l'Hers, la Lèze, le Volp; les moulins de Pamiers autrefois et aujourd'hui; l'antiesclavagisme à Pamiers au Moyen Age; mythologie des Pyrénées centrales; ruines romaines dans le Couserans et dans le Comté de Foix; la chasse à l'ours autrefois et aujourd'hui dans l'Ariège; la petite propriété dans l'Ariège; études sur le passé des hautes vallées de l'Aude; pays de Quérigut; l'astronome Vidal, de Mirepoix; les volontaires de l'Ariège, pendant la Révolution; l'ingénieur Mercadier; l'ingénieur Bonnetat; Adolphe d'Assier; le moraliste Mauriel, de Bélesta; diverses études sur Saint Girons, Saint-Lizier, la vallée de Bethmale la basse aux palombes dans la Belongue; un Jack l'Éventreur ariégeois au XVIII^e siècle, B Ferrage, de Cescan; proverbes patois du Couserans, nouvelle édition refondue et mise à jour, par M. l'abbé Castet, curé de Lorp; Auger de Montfaucon, évêque de Couserans; Maurin de Montlaur, abbé de Saint-Antonin de Pamiers; droits seigneuriaux, hommages et redevances d'autrefois; le château de Montségur et le lac du Comte; mœurs et coutumes des peuples anté-historiques de l'Ariège; le village frontière de l'Hospitalet; les industries éteintes du canton d'Ax; études sur les gentilshommes verriers de l'Ariège; l'ancienne navigabilité des cours d'eau de l'Ariège; Notre-Dame de Château-Verdun; Notre-Dame de l'Isard; Notre-Dame du Val d'Amour; Notre-Dame de Vals, de Teilhet; la grande fromagerie d'Oust; le château de Terride; le château de Lérans; le château de Marceilhas; étude d'ensemble sur tous les anciens châteaux de l'Ariège; trois frères ariégeois généraux en même temps: les Espert; le collège de Pamiers pendant la Révolution; les anciennes maladies dans l'Ariège; la Corporation des médecins et chirurgiens de Pamiers; monographie de toutes les églises anciennes de l'Ariège; nombreuses biographies d'Ariégeois célèbres; le grelot du Courbas; la Société métallurgique de l'Ariège; un universitaire éminent, M. Thomas Choit, principal des collèges de Castres et de Pamiers; études historiques sur Ussat et Ornodac; étude sur Foncirgue; voyage à travers l'Ariège; la montagne d'Ariège; les richesses minéralogiques de l'Ariège; les excursions à faire dans l'Ariège; l'Ariège économique, industrielle, commerciale; légendes ariégeoises; études sur Ax, Aulus, Audinac, Saverdun, Lézat, Prat, Mazères, Mirepoix, la Bastide-de-Sérou; les chemins de transhumance dans le Couserans la danse à Foix au XVII^e siècle; les Sarrazins dans l'Ariège; les guerres de Religion; études forestières; l'oie de Toulouse; la phthisie et les eaux

minérales de l'Ariège; les anciens paréages dans l'Ariège; l'œuvre humanitaire de trois évêques conseranais; les chevaux du Comté de Foix et du Couserans; le Pays de Foix sous Gaston Phœbus; études sur la grande Révolution et sur la Révolution de 1848; l'antique sanctuaire de Notre-Dame du Marsan; les grottes de l'Ariège; les dolmens de l'Ariège; le lac du Garbet, les anciennes pénalités; procès intentés aux animaux; etc., etc., etc.

PETITS PROPRIÉTAIRES ET LECTEURS !!! RETENEZ BIEN CECI :

Un ouvrage sensationnel vous est offert pour construire vos villas, vos chalets vous-même sans le concours d'un architecte!! avec **"LA POPULAIRE"**, ouvrage déposé, seul de son genre

Pour faire et faciliter votre choix: catalogue comprenant nos études sur quantité de projets à construire, de **4,000 à 15,000 francs**, accompagnés de plans, façades, devis descriptif et de notre système préconisé.

Cet ouvrage est d'une telle utilité, et nombreux sont les architectes et entrepreneurs qui s'en servent dans les départements de la Seine-et-Oise et Oise pour exécuter les travaux de leurs clients!!!

Envoi franco de **"LA POPULAIRE"** contre mandat postal de **8 francs** adressé à **M. E. HENRIET**, auteur de l'ouvrage, directeur de l'Architecture pour tous, 121, Grande Rue, à Nogent-sur-Marne (Seine).

ASTHME

Soulagement et Guérison
par les Cigarettes ou la Poudre **ESPIC**
2 fr. la Boîte Toutes Pharmacies GROS: 20, rue St-Lazare, Paris.
Exiger la signature de J. ESPIC sur chaque cigarette.

J'ENVOIE

Discrètement Catalogue,
Articles spéciaux, usage
intime, Hommes, Dames et
six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recom.
15 cent. en plus. M^{me} L. EADOR, 19, rue Bichat, Paris.

La Bourse de Paris

Notre marché est sans tendance bien définie. La note générale est « pas d'affaires ». Cette situation ne saurait se prolonger bien longtemps car la situation politique nous paraît suffisamment éclaircie et il n'y a par conséquent aucune raison pour que la Bourse continue à rester dans le marasme.

Notre rente 3 0/0 revient à 87 1/2. L'Extérieure se négocie aux environs de 90,75. Le Turc est assez lourd à 86,50. Les emprunts Russes sont un peu moins touchés par la baisse. Le groupe des établissements de crédit reste soutenu. La banque de Paris cote 1720. Le Crédit Lyonnais 1560. La banque de l'Union Parisienne 1060. Parmi les valeurs de traction, l'action omnibus est un peu mieux traitée à 691. Le métropolitain est inchangé à 620 et le nord sud se tient à 182. Dans le groupe cuprifère, la faiblesse reste la note dominante; le Rio se présente à 1961 et la Tharsis à 191.

Banco El Hogar Argentino. Les obligations qui sont offertes actuellement au public sont de 500 francs or. Le prix d'émission est de 467,50 ce qui, avec un intérêt annuel de 25

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcasse.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PERIES, mécanicien, cours Bouychères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

CAFÉ GROS. — SACAZE, propr^{te}. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bonneterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures. Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes et machines à coudre, cycles "Dubert", dépositaire de la "Moto-Rève", machines à coudre "Simpl.x" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre, rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trousseaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis, mercerie, bonneterie.

FOIX

AX

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^{te}. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

LAVELANET

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

TARASCON

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auriol, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

USSAT

A LOUER Villa meublée comprenant: salle à manger, cuisine et cinq chambres. S'adresser à la Roseraie, Ornodac, par Ussat-les-Bains.

LES BAINS

PIERRE GALLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires

PAMIERES

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour collèges. Place des Jacobins. Prix modérés

BARAT, m^d tailleur, rue Galy-Cazalat. — Spécialité de costumes pour dames.

ST-GIRONS

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

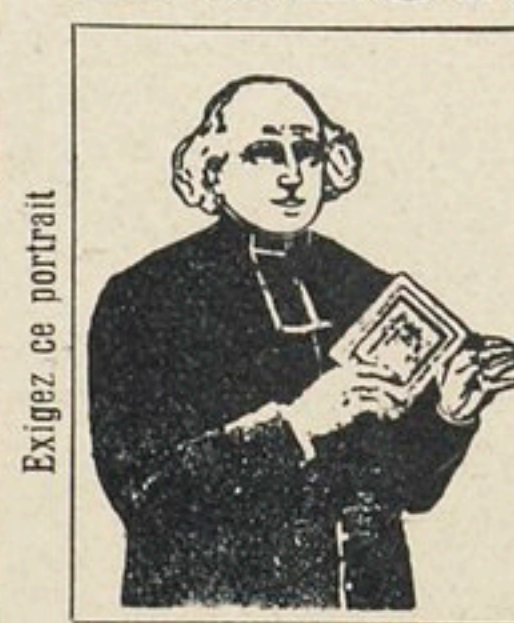
E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. — Ch. CAZENEUVE, rue Gambetta.

ST-LIZIER

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Exigez ce portrait et le nom du préparateur: Duvergier.

Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la **recette du Curé de Deuil**. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La **Tisane du Curé de Deuil**, est tout particulièrement employée contre le **Rhumatisme**, la **Goutte**, les **Maladies de Peau**, l'**Obésité**, les **Migraines périodiques**, les **Maladies Intérieures**, les **Dangers du retour d'âge**, **Chaleurs**, **Congestions**.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

francs or, net de tous impôts français, fait ressortir le rendement à 5,35 0/0 et ce, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Il est actuellement procédé au placement de 243,456 obligations de la compagnie des chemins de fer Sémi-retchinsk, et de 126,978 obligations chemins de fer de la mer Noire, les unes et les autres sont du type 4 1/2 et garanties par le Gouvernement Impérial Russe, l'amortissement des obligations Semiretchinsk s'effectuera au pair, en vingt-quatre années par voie de tirage au sort.

Syndicat de la Publicité Provinciale, 53, rue Vivienne, Paris.

CHAUX ET CEMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & C^{ie}

Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive moule pour engrais. — Fleur de chaux pour sulfatage. — Chaux triée extra pure pour l'industrie.

CEMENTS PROMPTS ET PORTLAND

Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.

Dépôt à la gare de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

CAISSES ET EMBALLAGES

Spécialité de Cartons à Chapeaux

ANCIENNE MAISON DULON

SÉRAN et C^{ie}, Succes^{rs}

5, rue Cantegril

TOULOUSE

L'Ariège

2^{me} Année. — N° 72.

Jeudi 30 Octobre 1913

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie & Commerce & Agriculture
Tourisme & Sports
Archéologie & Histoire & Actualités
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.	7 fr.	4 fr.
Autres départements.	8 fr.	5 fr.
Étranger	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Les Morts : L'oncle l'abbé.	Toussaint NIGOUL.
Éphémérides de Pamiers.	L'Annaliste de Pamiers.
Notes sur les Cimetières appaméens.	Eugène DESROCHERS.
Les services funèbres aux Etats du Pays de Foix.	G. ARNAUD.
Nos Morts : M. R. Rumeau, de la Bastide-de-Sérou, directeur en retraite d'école publique, historien et archéologue, I.	Georges BAZIN.
L'écrin des Penseurs ariégeois.	
Les fleurs et les morts.	Fleur des Genêts Lézadois.
Exspecto!	Jean RAUFASTE.
Le fléau de la dépopulation en Ariège et dans le Sud-Ouest.	BOURSINHAC.
Une vénérable institution du passé à Pamiers : Les Réveilleurs.	Jules de LAHONDÈS.
Echos ariégeois.	

Nos gravures : La vallée de l'Ariège à Tarascon. — La mairie de la Bastide-de-Sérou. — La grotte du Mas-d'Azil, immense ossuaire des temps préhistoriques et de l'époque des guerres de Religion.

LES MORTS

L'ONCLE L'ABBÉ

Le glas des morts, le glas qui pleure,
Soupirant : il faut que tout meure !
Et dans la nuit s'épand l'effroi.
Ce soir le soleil avait froid ;
Il se mirait dans la rivière,
Pâle et de rayons dépouillé,
Regardant le vieux cimetière
Et le grand bois tout effeuillé.

Dans une de ces heures graves où le cœur attendri ne sait rien refuser, j'avais promis à tante Pierrette de réunir les restes épars de la famille à la place de tout temps réservée au cimetière, au pied du pilier de la vieille église gothique de Rabat, qui soutient, du côté du midi, la chapelle Saint-Eloi.

« Tu trouveras ton père, m'avait-elle dit, sur le nouveau chemin tracé dans le cimetière agrandi ; on dut l'enterrer là, à la suite du trouble jeté dans les sépultures par le choléra ». Et, un jour, comme le crépuscule tombait, elle m'avait mené au cimetière, et s'étant arrêtée à la place restée dans son souvenir, où elle s'était affaissée dans ses sanglots : « C'est ici, avait-elle ajouté ; on n'a enterré là personne depuis ; il y repose tout seul. Il ne faut pas qu'il y reste trop longtemps ; tu me comprends ?... Quant à ton oncle l'abbé, ils ne voulurent pas, malgré mes supplications, me le laisser emporter ; mais je compte sur toi ».

Depuis, elle s'en était allée à son tour, avec le regret de voir que les délais pour ces sortes d'exhumations n'étaient pas expirés. Mais elle avait ma parole ; elle savait qu'elle serait tenue.

— Mon brave Pierrou, ce sera pour demain, à l'aube ; et, comme l'aube vient vite à cette saison, nous partirons vers une heure, n'est-ce pas ?

— Bien, Monsieur.

Pierrou était notre métayer. Il avait succédé à son vieux père Jean, le chef d'une nombreuse famille de cultivateurs qui nous servait depuis de longues années avec un dévouement affectueux que nous trouvons encore tout entier en lui et chez ses enfants.

C'était une de ces splendides nuits de septembre, avec une lune ronde, claire, vive, presque transparente, qui flottait sur la Garrigue dans un ciel argenté, cloué d'étoiles.

Nous avions traversé le pont, la rivière écumante, pris à droite le chemin de Gourbit. La charrette montait doucement, traînée par les deux plus belles vaches de la grange. Mon frère et Pierrou allaient devant, causant, devisant, cherchant sans doute à distraire leur pensée. Moi, je m'abîmais dans les souvenirs, dans les images qui m'obsédaient depuis la veille et qui m'avaient tenu éveillé toute la nuit. Je retrouvais mon oncle tel que je l'avais connu, avec son visage reposé, qu'encadraient ses cheveux gris, bouclés et soyeux, avec son œil gris, un peu petit, très vif derrière ses lunettes claires, avec sa bouche aux lèvres gonflées par la bonté, avec sa stature droite, avec sa canne — une épine coupée par lui dans la haie de quelque chemin — qui semblait soudée à sa main courte et grasse (la main des Nigoul, celle de mon père, de tante Pierrette, celle qui trace ces lignes), avec son tricorne et sa soutane blanchie au frottement des choses du village et des champs, avec son pantalon noir tombant sur les souliers, qu'il s'était toujours refusé à échanger contre la culotte courte, disant qu'il n'était pas séant qu'un prêtre montrât son mollet. Je le voyais ensuite dans quelques-uns des événements graves qui avaient marqué sa vie. C'était d'abord, en 1848, des scènes révolutionnaires sous l'impulsion de deux ou trois familles violentes du village pour qui le mot République était synonyme de vengeance, de désordre et de déprédation ; c'était le presbytère menacé d'invasion et de pillage ; c'étaient deux registres dressés, un dimanche, sur la place publique, l'un pour les signatures de ceux qui ne voulaient plus de curé, l'autre pour ceux qui désiraient le conserver ; c'était enfin une rixe survenant entre des partisans contraires, la table volant en éclats, les registres déchirés, foulés aux pieds, le sang répandu. Une de ces scènes, en un mot, qui déconsidèrent promptement cette Révolution de 1848, si belle, si humanitaire, si généreuse, si magnanime, si fraternelle à son avènement, et la poussèrent sur la pente sanglante où elle devait sombrer, comme sombre tout ce qui glisse dans le sang.

Mon oncle avait traversé la tempête avec une tranquillité sereine, sans s'émouvoir. Que lui importait la politique ? Il ne s'y était jamais mêlé, il ne la connaissait pas. Il ne connaissait que ses devoirs d'homme et de prêtre, faits de charité, de justice, de droiture, d'obéissance au pouvoir établi. Se plonger dans la nature, dans les travaux des champs, remuer la terre, briser à coups de mine les rochers, défricher le sol aride, créer des prairies, élever des murs, bâtir des granges, tel était son plaisir, l'objet de ses pré-occupations. J'allais oublier sa passion pour l'enseignement des enfants que, pendant la saison d'hiver, quelques familles lui confiaient. Pendant trente ans et plus, Gourbit n'eut pas d'autre maître d'école que mon oncle. C'était une de mes joies, durant mes vacances de collégien, d'assister, le soir, dans la cuisine du presbytère, sous le manteau de la cheminée,

à la lueur du *caleil*, à la récitation de la leçon et à la correction des devoirs. Parfois quelques calottes, échappées à sa main, appuyaient la correction. J'intervenais alors, disant :

— Mon oncle, vous devriez bien nous tracer une de ces majuscules que vous faites si bien ?

— Tu trouves ?

— Certainement, mon oncle.

— Tu me flattes ?

— Vous savez bien que non.

— Allons, puisque tu le veux !

Et, ses lunettes remontées sur le front, son tricorne relevé au haut de la tête, un sourire satisfait sur les lèvres, il traçait d'une main sûre, d'un tour gracieux, mieux que ne l'eût fait un compas, la lettre demandée.

— Est-ce bien ça ?

— Oui, mon oncle.

— Faut-il que je continue ?



LA VALLÉE DE L'ARIÈGE A TARASCON.

— Oui, mon oncle.

— Allons !

Et sa main allait, ferme, alerte, délibérée, comme le pinceau de l'artiste ; et les lettres succédaient aux lettres dans un superbe alignement. Sa belle écriture, son style épistolaire étaient renommés dans la vallée. J'ai de lui de nombreuses lettres, reçues dans mes jeunes et libres années, que je conserve religieusement. Toutes sont des modèles du bien écrire, du bien parler, avec un très suave parfum de sagesse et de sentiment. Toutes reflètent une philosophie douce, une bonté tendre, une pénétrante affection.

Homme, il aimait l'humanité ; prêtre, il était l'homme de la règle et de la foi ; une foi vive et calme, ferme, solide, naturelle, ce qu'on est convenu d'appeler la vieille foi de nos pères, claire, lumineuse, simple, sincère, tombant dans l'âme comme la lumière du ciel ; point raisonneuse, point tapageuse, étrangère à tout fanatisme, à toute superstition, à toute idolâtrie. Pour rien au monde il n'eût transgressé la moindre des prescriptions de son sacerdoce. En veut-on un exemple ?

Un jour, un dimanche, à la première messe, il oublia de se réserver pour le vin des ablutions. On sait, ceux qui, comme moi, ont été acolytes, dans leur enfance, savent qu'au cours de la messe le prêtre, parvenu à la Communion, boit le vin qu'il a consacré, lequel, par la « transsubstantiation », est devenu le sang du Christ et n'est plus, par conséquent, du vin, mais seulement « espèce ou apparence » du vin, en langage théologique. Il en résulte que le prêtre reste à jeun après avoir communiqué sous la double « espèce du pain et du vin », changés au corps et au sang du Seigneur. Mais, à cet effet, il doit mettre en réserve, dans un vase *ad hoc*, le vin et l'eau versés dans le calice pour les ablutions, et qu'il consommera après la Communion de la dernière messe. Ce jour-là, par une distraction bien surprenante chez mon oncle, il manqua à cette prescription : il ne réserva pas les ablutions, il les but. Il s'aperçut bientôt de son oubli, et se tournant vers les assistants, il leur confessa sa faute, leur en demanda pardon et pria ceux qui se proposaient d'assister à la seconde messe d'aller l'en-

tendre à Rabat. C'est ainsi que, sur les neuf heures, on vit une longue procession d'hommes, de femmes et d'enfants descendre le chemin de Gourbit, et, l'instant d'après, remplir l'église de Rabat.

C'est une croyance généralement répandue que le prêtre, étant astreint au célibat, aime moins que les autres hommes la famille, la famille même dont il est issu. Comme cela était loin d'être vrai pour mon oncle ! Il nous affectionnait, ma sœur, mon frère et moi, d'une tendresse réservée, il est vrai, discrète, contenue, peu démonstrative, mais profonde, apparaissant à toute occasion : Ce jour-là, par exemple, où, on enterra mon père. La cérémonie terminée, il nous prit à part, les trois enfants, et nous dit : « Vous avez perdu votre père, le meilleur des pères et des hommes, je m'efforcerais de le remplacer... » Un sanglot souleva sa poitrine ; il nous embrassa et s'éloigna pour étouffer son émotion.

Une autre fois... mais nous voici parvenus à Gourbit. Quelques amis de la famille, les vieux fidèles de mon oncle, Galy, dit *L'Augustin*, ses enfants, le cadet du *Caussoul*, le plus ancien, le plus fidèle, d'autres encore, nous attendent à l'entrée du village. Tout est prêt au cimetière ; nous nous y rendons.

Comment allais-je retrouver mon oncle ? Qu'aurait fait de lui la mort ? Elle nous avait surpris, ici, à Paris, en pleine fête de mon mariage, célébré quelques jours auparavant. Ma mère, qui voyait pour la première fois la capitale, était heureuse ; nous étions tout joie. Nous allions partir pour l'Ariège. Il nous attendait. Nous devions même célébrer là-haut, toute la famille réunie, une grande fête, le cinquantenaire de sa prêtrise, ses noces d'or. Le télégraphe nous apprit qu'il était très malade, puis, l'instant d'après, qu'il n'était plus. Nous partîmes aussitôt. Quand nous arrivâmes, tout était fini ; l'enterrement avait eu lieu. Malgré les supplications de tante Pierrette, malgré ses larmes, la population avait voulu garder au milieu d'elle son vieux curé. C'est que ces braves gens l'avaient toujours considéré comme un protecteur infailible contre certains fléaux. Jamais, pendant les cinquante ans de sa prêtrise, ils n'avaient été victimes notamment des terribles orages qui ravageaient si souvent les autres vallées. Quand le tonnerre grondait avec ce fracas qui fait croire par moments que la montagne va s'écrouler et tout engloutir, quand la foudre éclatait sous les éclairs éblouissants, quand le nuage, chargé de grêle, dans le ciel livide s'avancait, il suffisait à leur curé de se montrer dans son surplis, sur le seuil de l'église, de dire une prière, un mot, de jeter vers les nues l'eau bénite, pour que le

danger fût conjuré, pour que la méchante nuée, arrêtée brusquement, reculât ou se dissipât, anéantie. Mort, il semblait à ces âmes naïves et crédules que ses restes protégeraient encore leur village. Voilà pourquoi, peut-être, ils avaient obstinément revendiqué la possession de son corps. Et voilà pourquoi nous avons été sollicités par les autorités de procéder à l'exhumation dans le milieu de la nuit, pendant que le village dormirait.

Quand nous eumes gravi la petite côte qui, de la rue principale, conduit au nouveau cimetière — un vilain cimetière, soit dit en passant, car il ressemble à un champ ordinaire au milieu des champs, — l'autre, le vieux cimetière autour de l'église, ayant été abandonné... Moi, je ne comprends, pour nos villages surtout, qu'on délaisse ainsi ce cimetière, ceinture de verdure et de croix entourant l'église, la serrant, la pressant dans une étreinte constante qui ressemble à une prière, à une invocation, à une communion des morts, reprenant leur âme, recouvrant leur vie. Il me semble que les trépassés se lèvent dans la nuit, sur leurs tombes, à genoux, les mains jointes, pour regarder l'église, pour écouter la voix mystérieuse du sanctuaire, pour prier. — Quand nous eumes gravi la petite côte, quand nous arrivâmes sur la fosse, l'aube, sur la percée vers Surba et Tarascon, ouvrait son éventail d'opale dans la voûte du ciel, chassant la lune qui s'effaçait, sur les hauteurs sidérales du *Pioïlou*.

Sous son reste de lueur, les choses du cimetière sortaient des ténèbres, apparaissaient dans leur forme encore imprécise : les croix, les tertres, les touffes d'herbe noire, piquées çà et là de hautes mauves qui semblaient se réveiller, et entr'ouvraient leurs pétales pour aspirer la lumière matinale, pour boire la rosée.

Dans la fosse, la terre retirée laissait voir la bière. Deux hommes n'attendaient que notre présence pour la monter. Un grincement de corde se fit entendre, et la bière apparut sur le bord, et le couvercle fut soulevé.

Où, dans quel état allais-je trouver mon oncle ? Qu'avait fait de son corps la nature dévorante, ce vers de terre, ce travailleur infatigable des ténèbres, cet agent muet et aveugle de la destruction ?

Le cœur serré, avec une inquiétude mortelle de l'esprit et de l'âme, je me penchai; et je vis mon oncle étendu dans sa soutane, comme endormi. L'œuvre de destruction ne se manifestait qu'aux extrémités, vers la tête dont la face était retournée, et vers les pieds qui avaient roulé, détachés dans leurs souliers. Je reculai très ému. Puis, je portai instinctivement mes yeux vers l'église, dont la masse sombre s'estompait devant moi; et je retrouvai mon oncle tel que je l'avais vu si souvent dans la chaire, dans son surplis, quand il développait de sa voix simple et grave, un précepte devant les fidèles attentifs; ou bien, à l'autel, dans sa chasuble verte, très ancienne, très belle, relevée de fleurs, officiant; ou bien encore, à sa stalle, pendant les vêpres, donnant la réplique au lutrin.

Tel il était resté, tel il reste dans mon souvenir: l'oncle aimé, le prêtre vénéré, dont son évêque avait dit qu'il avait été un des prêtres les plus dignes de son diocèse.

L'instant d'après, nous l'emportions à Rabat, et nous mêlions ses restes à ceux de mon père et de tante Pierrette, et nous les déposions à la place où les ancêtres reposaient dans leur piété et dans leur vertu.

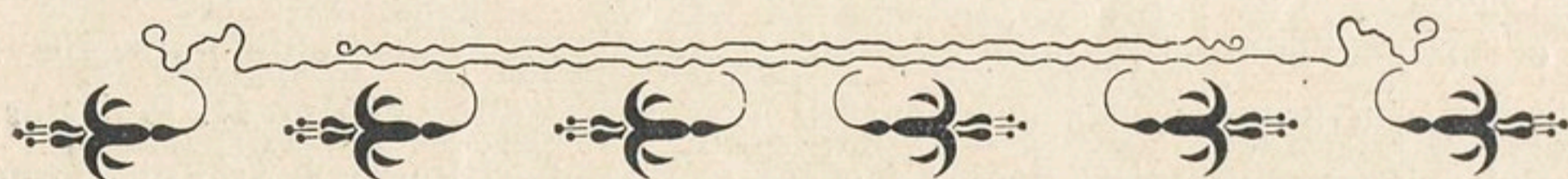
Ils sont maintenant réunis, nous attendant, au pied du pilier gothique qui, au midi, soutient la chapelle Saint-Eloi. Et je suis heureux en pensant que tante Pierrette doit être contente! Et, dans le silence de ma chambre, à travers le murmure de la grande cité, dans une nuit froide de novembre, mon âme s'envole vers ce coin béni, et ensuite vers la maison paternelle, où Frosine (1) sommeille devant l'âtre, où ses cinq minous ronronnent pelotonnés, et où ma bonne mère, sur sa chaise basse, égrène son chapelet; tandis que, au dehors, pareil à une plainte, la plainte des âmes sans doute, passe :

Le glas des morts, le glas qui pleure,
Soupirant : il faut que tout meure!
Et dans la nuit s'épand l'effroi.
Ce soir le soleil avait froid;
Il se mirait dans la rivière,
Pâle et de rayons dépouillé,
Regardant le vieux cimetière
Et le grand bois tout effeuillé.

Toussaint NIGOUL.

Paris, 1^{er} novembre 1890.

(1) Frosine est la vieille bonne qui est encore vivante, Dieu merci, qui nous sert depuis 65 ans avec le plus affectueux dévouement, et que nous aimons à l'égal d'un membre de la famille. T. N.
Rabat, 20 octobre 1913.



ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

28 octobre 1748. — Mort du Révérend Père Joseph Desserres, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. — Le Père Desserres, né à Pamiers, avait rempli avec distinction les premières chaires du royaume et prêché cinquante carêmes. Il avait aussi rebâti presque tout le couvent des Jacobins de Pamiers renversé par les Huguenots en 1566. On sait que les églises et les monastères ruinés à la même époque ne purent être relevés, comme le couvent des Jacobins, que plus d'un siècle après. Le Père Desserres mourut à l'âge de 76 ans et fut enseveli dans l'église du couvent.

Peu d'années auparavant étaient morts trois Religieux du même Ordre, tous nés à Pamiers et tous aussi prédicateurs remarquables. Le Père Gil mort, le 14 avril 1746, pendant qu'il prêchait le carême à la Cathédrale; il était très goûté dans les villes du Languedoc et particulièrement à Toulouse où il était demandé pour le Carême; il fut aussi enseveli dans la chapelle de son couvent, qu'il avait commencé à reconstruire, ainsi que le disait l'épithaphe inscrite sur son tombeau.

Le Père Paul Desserres mourut à Montferrier où il prêchait le Carême, le 19 mars 1727. Il avait prêché à Luçon, Poitiers, Beauvais, Amiens et souvent à Pamiers pendant plus de trente ans. Il était profès du couvent de Pamiers, mais c'est dans l'église de Montferrier qu'il fut enseveli.

Deux mois auparavant, le 8 janvier, le Père Hyacinthe Paris, profès du couvent de Carcassonne, était mort à Aubenas en Vivarais. Il avait la réputation d'un des premiers prédicateurs de son temps, par le grand succès avec lequel il avait été écouté pendant quarante ans dans les principales villes de France

L'ANNALISTE DE PAMIERS.

Notes sur les Cimetières Appaméens

Samedi et dimanche, dans nos villes et dans nos campagnes, les foules, justement reconnaissantes et émuës, viendront pleurer et prier sur les tombes de leurs chers défunts. En Ariège, surtout, le culte des morts est demeuré vivace, malgré le vent de glaciale indifférence qui souffle sur la génération présente, si tristement inclinée vers l'abîme. Sur tous les points du territoire Français, ce culte sublime et reconfortant, le dernier qu'une nation puisse perdre, est en honneur. Il en est de même chez tous les peuples du monde, civilisés ou barbares, tant le souvenir des trépassés et la piété envers eux sont étroitement liés aux sentiments les plus intimes et les plus profonds de l'humanité et, on peut le dire, à son essence même.

Un mot sur le cimetière de Saint-Jean, à Pamiers, et sur les autres cimetières d'autrefois et d'aujourd'hui de cette antique et belle cité aura, ce nous semble, un intérêt d'actualité.

Le cimetière appaméen de Saint-Jean, magnifique et vaste nécropole où presque tous les défunts de la ville, à l'exception de ceux dont les familles possèdent des lieux de sépulture au cimetière Saint-Joseph, qui est celui de la cathédrale, sont aujourd'hui inhumés, offre l'exemple rare d'un cimetière perpétué dans le même endroit depuis plus de deux mille ans, et placé aussi hors la ville, contrairement aux coutumes du Moyen Age, qui gardaient les morts d'une cité autour de ses églises et à l'abri de ses murailles. C'était, autrefois, un cimetière à ustion ou incinération, comme en témoignent les urnes qui furent découvertes, en 1882, par le savant et regretté chanoine Ponech et par la famille Cambon, rue de la République, qui en conserve pieusement un certain nombre, honorées de la visite de plusieurs archéologues de marque, tels que M. Emile Cartailhac, M. Félix Pasquier, M. Roger Robert, etc. Or, on sait que l'usage de brûler les corps a disparu en Gaule, à la fin du troisième siècle. Une étude sur ce *cinerarium*, qui n'a pas été le seul dans le Comté de Foix et dans le Couserans, a été publiée par nous dans l'excellente *Revue ariégeoise* fondée à Pamiers par notre bien regretté ami M. Alcide Bèjôt et dont la durée fut malheureusement éphémère comme devait l'être, *sunt lacrymae rerum*, la vie [de son si distingué créateur. Nous reproduisons dans l'*Ariège Pittoresque* cette étude qui eut les honneurs de la lecture publique au congrès des Sociétés savantes de 1895.

Dès les premiers temps où la ville de Pamiers fut constituée, une chapelle, annexe de la paroisse de Notre-Dame-du-Camp, fut bâtie dans ce cimetière et dédiée à Saint Michel, archange, le juge des âmes. La chapelle portait quelquefois, cependant, dans le langage populaire le nom de Saint-Jean. S'il faut l'entendre ainsi, ce serait dans ses murs que s'arrêta, le 30 septembre 1188, le comte de Foix, Raymond-Roger, arrivant de l'abbaye de Boulbonne, où il venait d'ensevelir son père, Roger-Bernard, et traversant rapidement Pamiers pour se rendre à Foix, en suivant la route qui passait alors sur le haut de la berge.

Le cimetière de Saint-Jean vit se réunir des assemblées plus nombreuses encore. Pendant la période albigeoise, les évêques et les inquisiteurs vinrent souvent à Pamiers, au monastère des Frères Prêcheurs, pour l'interrogatoire des hérétiques. Les actes de foi ou jugements solennels se tenaient au cimetière de Saint-Jean, suivant le sentiment autorisé de notre savant compatriote M. Jules de Lahondès. Le dimanche 2 août 1321, l'Évêque de Pamiers, Jacques Fournier, le futur Pape Benoît XII, et les inquisiteurs Bernard Gui et Jean de Beaune, y condamnèrent quelques hérétiques à la prison, le plus grand nombre à porter des croix de feutre sur les vêtements, en signe de pénitence, et livrèrent un relaps au bras séculier.

Le 4 et le 5 juillet 1322, une foule plus nombreuse assista, au même lieu, à un nouvel « autodafé ». Les consuls de Pamiers, de Foix et de Mazères, et les officiers du comte de Foix prêtèrent serment aux inquisiteurs de ne pas entraver leur mission. Les trois juges ecclésiastiques reçurent plusieurs abjurations, délivrèrent des prisonniers et enlevèrent les croix à un grand nombre de pénitents; mais d'autres hérétiques, notamment Guillaume Agassa, commandeur de la Cavalerie à Pamiers, furent condamnés à la prison; les ossements de deux coupables furent exhumés et brûlés.

Le cimetière, situé hors des murailles, et sur le point de la berge d'où il était le plus facile d'attaquer la ville, eut beaucoup à souffrir des guerres qui ensanglantèrent le pays, au xv^e siècle, et surtout des guerres de religion. Les ruines se réparèrent lentement. Mgr de Verthamon se plaignait encore, après un siècle, de voir le cimetière abandonné, sans croix, sans chapelle, sans clôture. Dans les dernières années de son épiscopat, il fit construire la modeste chapelle actuelle et lui donna l'autel orné du beau rétable qu'on y remarque encore. En juillet 1729, l'Évêque se plaignait de

nouveau de l'absence de clôture, et elle ne fut élevée que plusieurs années après.

La paroisse de la cathédrale primitive du Mas-Saint-Antonin avait son cimetière, marqué encore par une croix, à droite de la route de Mirepoix, près de la voie ferrée, et où l'on se rendait en procession, comme le prescrivait le vieux Coutumier du Mercadal, l'un des trois jours des Rogations.

La paroisse de Notre-Dame du Mercadal, cathédrale actuelle, avait un cimetière à côté de l'église, qui fut supprimé après les guerres de religion. Les Hospitaliers de Saint-Lazare avaient un cimetière à côté de leur hôpital, hors de la Porte de Loumet, appelé le cimetière du Saint-Sépulcre qui, après être devenu le cimetière de la paroisse de la Cathédrale, jusqu'à l'érection du nouveau cimetière de Saint-Joseph, remontant à près de trois quarts de siècle, et dont la chapelle est le lieu de sépulture des chanoines, fut acquis par la famille Lemercier-Duchalonge, qui y est ensevelie, et légué par elle à son héritier, M. Charles de Saint-André, de Montpellier.

La vieille et vénérable chapelle abbatiale de Saint-Antonin, à Cailloupe, l'un des plus anciens monuments religieux de l'Ariège, tristement transformée en écurie à bœufs depuis la Révolution — que diraient nos ancêtres qui l'aimaient tant ! — avait aussi son cimetière dont on voit encore les traces, notamment une rustique croix tombale en pierre.

L'hôpital Saint-Martin, près de Landourra, avait un cimetière, de même que la Léproserie de Roques, sur le plateau de la Cavalerie, où l'on enterrait ceux qui mouraient d'une maladie contagieuse. Les monastères de la ville : Frères Prêcheurs, Carmes, Cordeliers, Augustins, Clarisses, Carmélites, Ursulines, avaient dans leur clôture un cimetière particulier. Beaucoup de notables demandaient à y être ensevelis, de même que dans l'intérieur des églises, tant que cet usage a été permis. Les évêques qui mouraient à Pamiers étaient ordinairement inhumés dans leur cathédrale. Disons, cependant, que deux évêques reposent dans l'ancienne église des Frères Prêcheurs, — ci-devant, hélas ! chapelle du Petit-Séminaire diocésain — où le regretté peintre appaméen, Gabriel Cahuc, a commémoré leur souvenir par la représentation de leurs armes. Ces deux évêques sont : Jean de Sponde, neveu du célèbre Henri de Sponde, le plus savant des prélats appaméens, et Léon Bacone, coadjuteur de François de Camps, décédés, le premier en 1643, le second en 1694.

Un autre évêque, Raymond d'Accone, grande et noble figure qui a été mise en relief par notre érudit compatriote M. l'abbé Jean-Marie Vidal, Recteur de Saint-Louis des Français à Moscou, fut inhumé dans le cloître aujourd'hui démolí des Augustins, (1) dont il avait été Prieur. Notons en passant que ce monastère a été illustré, au XIV^e siècle, par le Bienheureux Guillaume de Toulouse.

Tous ces sanctuaires des morts, où tant de générations disparues attendent le suprême réveil, ont droit à notre religieux respect et comme reliques du passé et comme réceptacles des restes chéris de nos pères. Mais nous devons à la vérité de dire que le cimetière de Saint-Jean est celui qui fut toujours le plus honoré des sympathies intimes du public appaméen.

Eugène DESROCHERS.

(1) A peu de distance de l'emplacement de ce cloître, et tout près de la Maternité départementale, on voit encore un vieux cimetière désaffecté où étaient autrefois ensevelis les défunts de l'Hôpital de Notre-Dame de la Guarde, et, tout récemment encore, les Religieuses de Saint-Vincent-de-Paul qui desservaient si bien l'Hôtel-Dieu appaméen. Le souvenir de ces dignes et dévouées servantes des pauvres vivra toujours, en dépit de la persécution actuelle, dans le cœur des habitants de Pamiers.

Les Services funèbres aux Etats du Pays de Foix.

Les Etats du Pays de Foix avaient pour usage de faire un service funèbre solennel quand un roi, une reine, un dauphin, un gouverneur, un président des Etats étaient morts dans l'année, ou quand un membre des Etats mourait pendant la session.

Voici le cérémonial observé, le 13 mars 1716, pour le service funèbre célébré à l'occasion de la mort de Louis XIV. L'Abbé de Boulbonne, président, se rendit à l'église et Messieurs de la Noblesse et du Tiers au château, où il furent reçus par le commissaire du roi. Des prêtres simulèrent l'enlèvement du corps. Le cortège se dirige vers l'église, les prêtres en tête, suivis de quatre gentilshommes, habillés de noir, qui portaient le drap mortuaire; puis venait le commissaire du roi précédé de ses gardes, en habit de deuil et manteau long; le premier baron était à sa gauche en habit et manteau noir; la Noblesse et le Tiers marchaient ensuite dans l'ordre du Catalogue. Le chœur de l'église avait été transporté en chapelle ardente. Le commissaire du roi prit place dans le chœur, à droite, sur la


première forme en haut, près de l'autel; l'Abbé de Boulbonne en face; la Noblesse sur les autres hautes formes; les députés du Tiers sur des sièges, dans la nef, à l'entrée du chœur. Quant on fut à l'Offrande, un des syndics alla prendre le baron des Etats à sa place, le conduisit au bas de l'autel et lui présenta le cierge de l'Offrande. Le baron le reçut et fit l'Offrande; le syndic le reconduisit à sa place. L'autre consul en fit autant pour le premier consul de Foix en robe. Après le chant de la Préface, les syndics distribuèrent, chacun de leur côté, des cierges à tout le clergé. Un carme de Toulouse prononça l'oraison funèbre du feu roi. On lui donna 100 livres.

En 1751, on fit un service pour le repos de l'âme du comte de Ségur, gouverneur de la province. L'oraison funèbre fut prononcée par Darmaing, chanoine prébendé du Chapitre de Pamiers. Il reçut 100 livres. La grand'messe fut célébrée par le Prieur de l'abbaye de Saint-Volusien; l'Evêque président donna ensuite l'absoute.

En 1768, on suivit le même cérémonial pour le service funèbre de la reine que pour celui du roi; les Etats firent en outre distribuer par les soins de l'Evêque, 600 livres aux pauvres des paroisses de la province.

G. ARNAUD,
Docteur es-lettres.

NOS MORTS

M. R. RUMEAU, de La Bastide-de-Sérou, Directeur en retraite
d'école publique, historien et archéologue,  I.

Le 21 octobre étaient célébrées à Grenade (Haute-Garonne), les obsèques d'un Ariégeois de grand mérite, M. R. Rumeau, de La Bastide-de-Sérou, instituteur en retraite, officier de l'Instruction publique.

Une brusque attaque d'apoplexie a terrassé, à l'âge de 71 ans, ce vaillant et digne éducateur, dont la féconde carrière pédagogique eut son principal champ d'action à Grenade et à Toulouse (Saint-Sylve).

En dehors de son devoir professionnel, véritable sacerdoce à ses yeux, et « qu'il remplit toujours avec une scrupuleuse conscience », dit avec raison le *Télégramme*, M. R. Rumeau eut le culte et le feu sacré des études d'histoire et d'archéologie locales et s'y livra avec une infatigable ardeur. Il avait pris pour devise cette belle pensée de M. A. de Catalan à laquelle il demeura fidèle jusqu'à sa fin : « L'instituteur, le maître de la jeunesse, créera le livre classique des campagnes, le livre d'or de la commune. » Depuis des années, nous nous sommes fait un devoir de donner en exemple ce maître vénéré à de nombreux élèves de l'Ecole Normale de Montgauzy, nous trouvant, là, en accord parfait avec l'Etat qui a chargé M. Pélissier, notre savant archiviste départemental, et M. Robert Roger, le très distingué architecte et professeur de dessin, si connu et si apprécié en Ariège et dans toute la région méridionale, de former nos futurs instituteurs à la paléographie, à la numismatique, à la science monumentale, et de diriger leur activité et leurs goûts vers les études historiques et archéologiques. A ces jeunes gens, intelligents et pleins de bonne volonté, il nous a été facile de faire comprendre la noblesse du rôle que nous proposons à leur zèle avisé et les merveilleux résultats qu'ils pourraient obtenir, comme beaucoup de ceux dont ils seront bientôt les jeunes confrères, en combinant leur action avec celle du pasteur de leur village, le prêtre, en raison de sa connaissance des langues latine et grecque et de sa solide éducation théologique, étant admirablement qualifié pour mener à bien toute étude savante, s'il veut l'entreprendre, ou pour donner, suivant le langage moderne, « d'excellents tuyaux » aux laïques désireux de se livrer à des travaux de ce genre.

Il y a longtemps déjà, en dépit de nos déplorables divisions politiques, que l'antagonisme entre les membres du clergé et les instituteurs devient lettre morte quand il s'agit entre eux d'histoire, d'archéologie, de paléontologie, de botanique, de félibrige et de folklorisme, voire même de poésie.

Après cette longue mais non inutile digression, revenons au très méritant et très sympathique défunt que nous n'hésiterions pas à proclamer le modèle accompli des instituteurs du Midi, le type parfait du *magister*, du régent, tel que nous le représentent les vieilles chroniques des temps où, au témoignage de l'éminent M. l'abbé Allain, de Bordeaux, les professeurs villageois étaient experts en l'art de déchiffrer les « anciens caractères et ligatures » et d'enseigner à leurs disciples la lecture et l'interprétation des grimoires moyennageux et « aultres », sans quoi les populations les chassaient sans pitié.

Ceux qui savent combien l'humble naissance et la modeste instruction ini-

tiale de M. Rumeau l'avaient peu préparé aux nombreux mémoires d'érudition très spéciale dont il est l'auteur, apprécieront combien son intelligence fut vive et pénétrante et combien fut active, large, méritoire et admirable sa précieuse contribution à l'histoire de notre région, ariégeoise et méridionale.

La Bastide-de-Sérou, sa ville natale, a été l'objet de sa particulière prédilection. En 1882, il a publié sur cette belle cité et sur son canton, une monographie qui fait autorité. Il a ensuite fait paraître : Le Séronais agricole, industriel, minéralogique. Ephémérides révolutionnaires de La Bastide-de-Sérou. Notices historiques sur les 20 cantons de l'Ariège. Et, tout récemment, dans le *Bulletin de la Société académique de Foix*, la Baronnie d'Alzen, sa charte de franchises et libertés.

Mêmes affections pour la ville de Grenade, sa patrie adoptive, dont il a donné d'abord, en volume spécial, la monographie pleine d'intérêt, puis dans la *Revue des Pyrénées*, des aperçus spéciaux tels que : L'assistance publique à Grenade sous l'ancien régime ; Les anciennes foires à Grenade ; L'enseignement à Grenade, etc...

L'*Annuaire de la Haute-Garonne* doit à son talent et à son érudition les substantielles notices concernant chaque canton du département.

Nous savons pertinemment que le très regretté défunt, en échangeant cette vie éphémère pour une vie meilleure, a laissé de nombreuses études inédites qui feraient la fortune des vrais amis du passé et dont la publication est infiniment désirable.

Instituteurs ariégeois, nos amis, inclinez-vous devant la dépouille mortelle du vénérable confrère dont nous venons d'esquisser pour vous à grands traits la sympathique figure, digne d'être gravée sur un airain éternel. Au trop faible éloge que nous avons fait de sa radieuse et marquante personnalité, nous ajouterons, vous nous en louerez sûrement, ces lignes topiques du *Télégramme* :

« Membre fondateur de la Société de géographie de Toulouse, membre de la Société archéologique du Midi de la France, de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts, il vit ses ouvrages distingués par nos académies régionales et l'exemple de ses recherches proposé à l'imitation de ses collègues. Ce fut là son unique récompense, celle d'ailleurs qu'il eût toujours le plus appréciée, car il aimait son travail pour lui-même et, jusqu'à la dernière heure, déjà épuisé par un labeur excessif et privé d'une grande partie de ses moyens, il fouillait encore dans l'obscurité des vieux grimoires qu'il eût voulu déchiffrer aussi bien qu'autrefois.

« C'est de cet homme laborieux et modeste que nous saluons respectueusement la mémoire et, sur sa tombe, au nom de ceux qu'il instruisit par la plume ou la parole, nous déposons l'hommage de nos regrets, de notre admiration et de notre reconnaissance. »

Georges BAZIN.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Un cimetière!!! Là, dort dans l'immobilité du silence et de la nuit, tout un peuple qui, semblable à nous, foulait naguère du bruit de ses pas les rues et les places de nos cités et qui les inondait du flot de sa vie, de ses chants et de ses transports. Là reposent tous ceux dont les cœurs, maintenant réduits en poussière, battirent jadis pour la famille, pour l'amour, pour la religion, pour la patrie, pour la gloire et pour la liberté! Ah! comment voulez-vous qu'en songeant à cela, en contemplant ces tristes restes, nous ne soyons pas émus pour les pauvres trépassés d'une profonde pitié?

LE VIEUX DE MONTFOURCAT.

Le regard qui s'éteint dans la contemplation de la nature, est-il celui d'un athée? Et la pensée qui médite sur la grandeur de l'œuvre, peut-elle la séparer de son auteur?

Paul de CASTÉRAS.

On éprouve une joie mélancolique, faite de l'intuition de

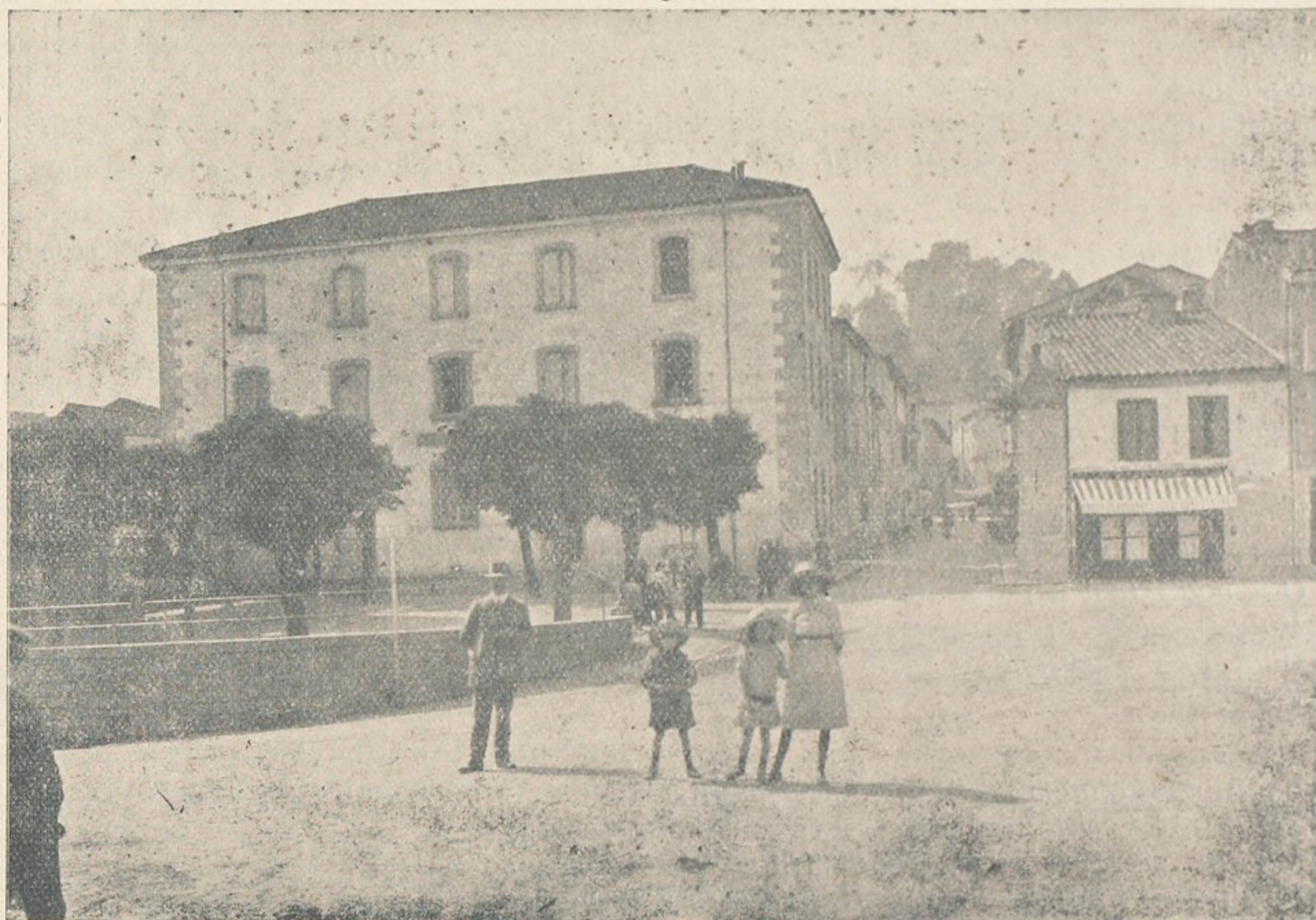
l'au-delà, quand on se promène dans les vieux cloîtres, sous les voûtes sombres des vieilles cathédrales ou à travers les sentiers bordés de noirs cyprès des nécropoles, dont les habitants peut-être nous guettent du fond de leurs dortoirs souterrains.

MANAUD DE BOISSE.

Il ne reste rien aujourd'hui des sépultures de nos Comtes de Foix, ni les ossements, ni les tombeaux, pas même l'emplacement, pas même la liberté de n'être rien. Avec le néant de la vie, l'Abbaye de Boulbonne a connu, comme Saint-Denis, près Paris, le néant de la mort.

Abbé DUCLOS.

L'homme de devoir et de bien dont la vie fut un exemple ininterrompu de fidélité aux lois divines et humaines et de dévouement envers ses frères malheureux n'a pas à craindre



LA BASTIDE-DE-SÉROU — La Mairie.

les affres de la mort ni les inéluctables horreurs de la tombe. Les éternelles joies seront la récompense de ses vertus et de ses œuvres charitables.

Thomas CHOIT.

Les sceptiques sont les comédiens et les bateleurs de la philosophie. C'est la plus triste maladie qui puisse affliger l'esprit humain. Nous ne sommes pas faits pour le doute; Dieu n'a pas fait notre œil pour la nuit; nous sommes créés pour la vérité, et la plus noble passion qui puisse remuer le cœur de l'homme, c'est la passion de cette vérité, comme son plus noble effort, c'est la passion de cette même vérité.

Chanoine SENTENAC.

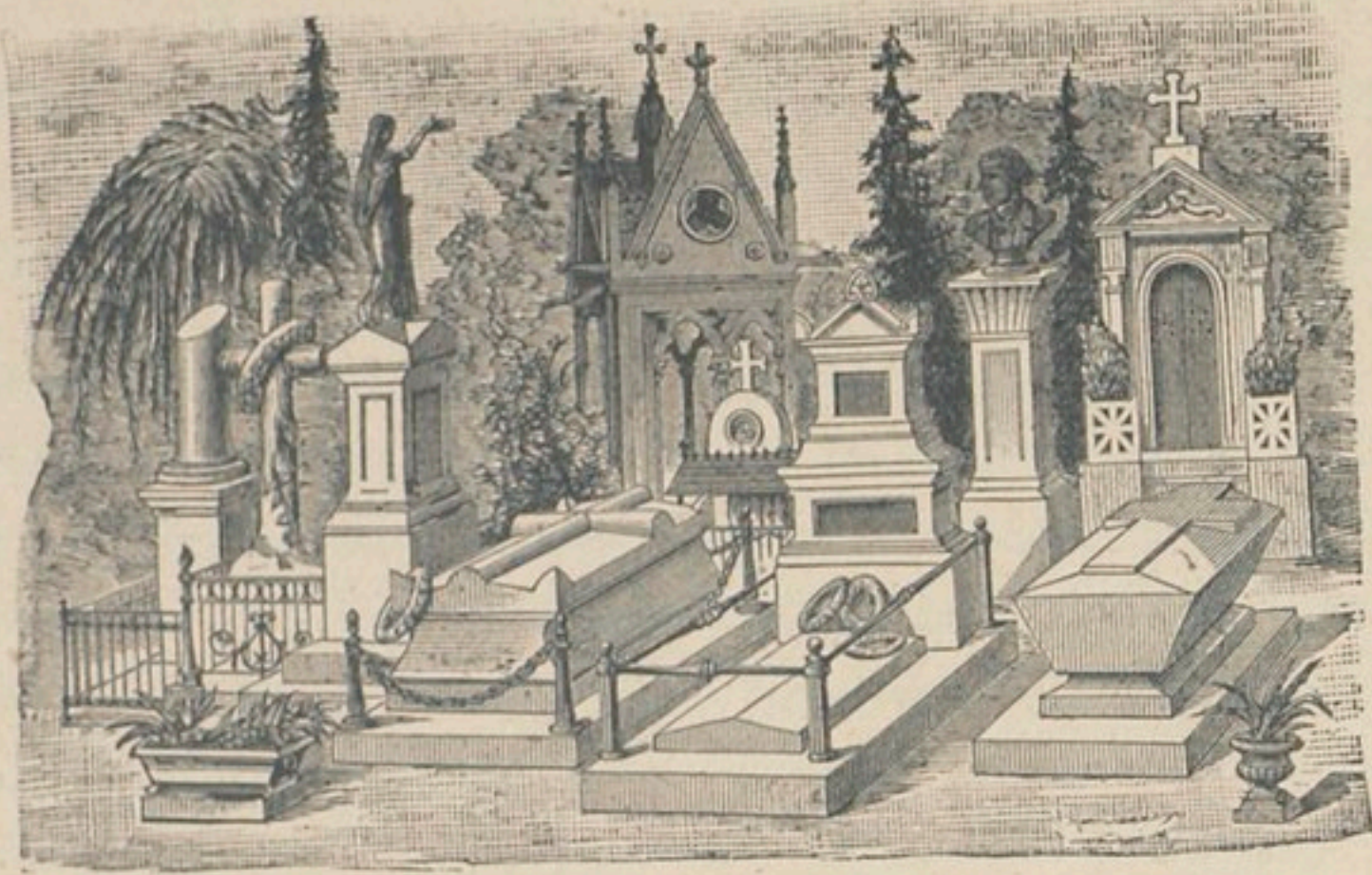


Les Fleurs et les Morts

La fleur symbolique, fille de la nature, sera toujours la reine des attributs funèbres, et les couronnes de fleurs naturelles resteront les préférées, au moins le jour des funérailles.

Les produits de la science, si parfaits soient-ils, ne pourront jamais lutter avec l'œuvre du Créateur, et le petit bouquet de chrysanthèmes, déposé par une main pieuse sur la pierre du tombeau, sera toujours l'hommage le plus doux, le symbole du regret le plus éloquent offert aux mânes des trépassés.

Fleur des Genêts Lézadois.



EXPECTO !

Souvent j'ai lu ce mot gravé sur quelque pierre
Qui ferme les tombeaux, là, dans le cimetière :
« Exspecto ! » « J'attends. » Et .. c'est tout. Point de « Regrets
Eternels », moins encore d'épithètes flatteuses.
— Hélas ! on lit partout des louanges menteuses,
Même aux champs de la mort, au pied des noirs cyprès.

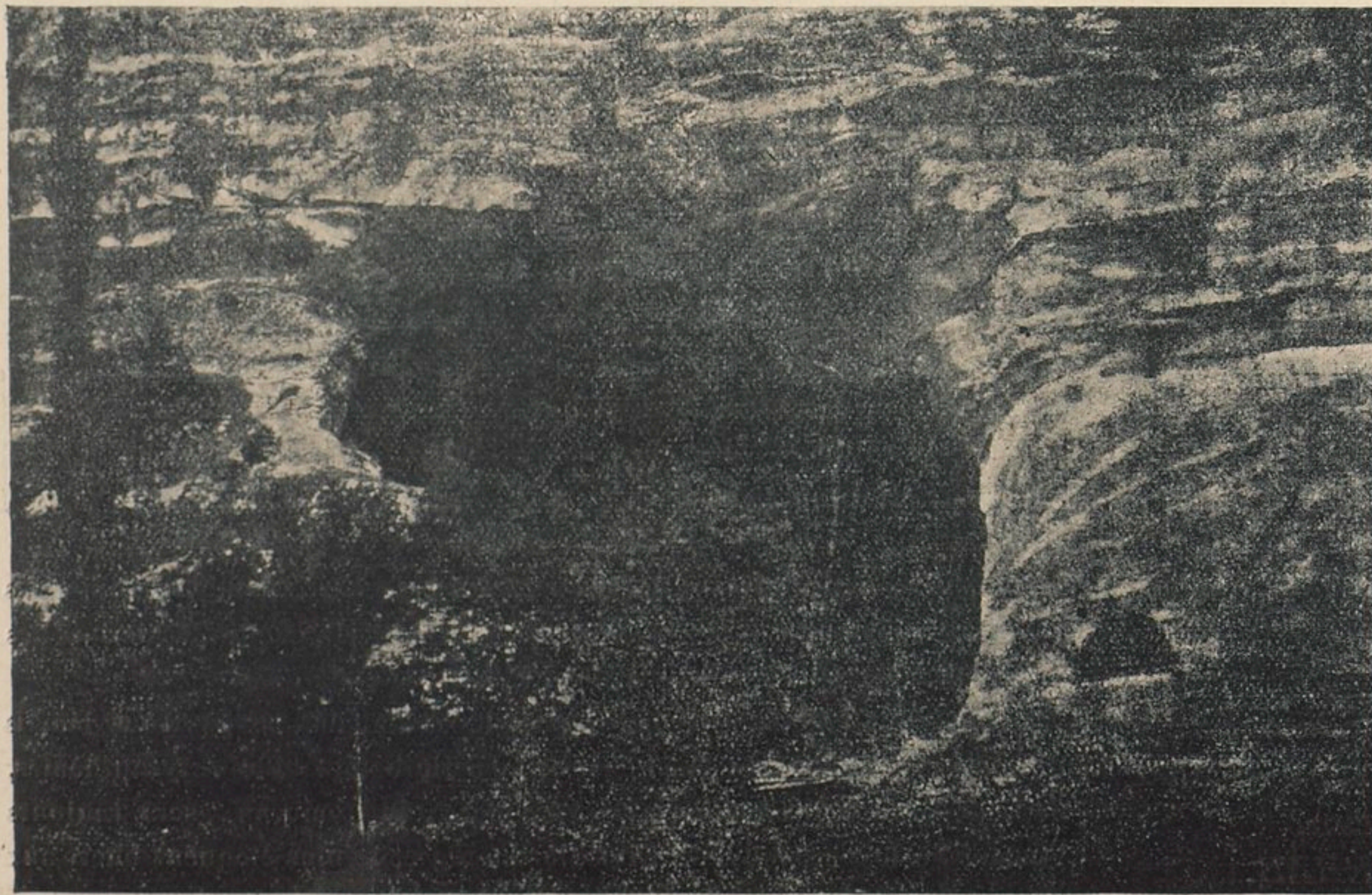
O morts, qu'attendez-vous, dans vos demeures sombres ?
Un rayon de soleil pour dissiper les ombres
De l'éternelle nuit où vous êtes plongés ?
Ou la brise du soir pour réchauffer vos cendres,
Seul reste de vos corps ? Non... rien ne peut descendre
Jusques à vos cercueils par les vers tout rongés.

Ah ! Je l'ai deviné, vous attendez, peut-être,
Les pieux souvenirs, ou les larmes d'un être
Que vous avez aimé tendrement autrefois ;
Vous attendez qu'il vienne à vos tombes désertes
Répandre quelques fleurs parmi les herbes vertes,
Sur vos restes muets faire entendre sa voix.

Ici dort une mère : elle attend que sa fille,
Seul appui désormais de toute une famille,
Viennne, le front voilé, pleurer sur son tombeau ;
Ici dort un jeune homme : il attend que sa mère
Viennne épancher son cœur et sa douleur amère
Sur les membres flétris de son enfant si beau.

Mais ce mot « Exspecto », peu savent le comprendre.
O morts, de ceux qui sont que devez-vous attendre ?
Bien plus qu'un souvenir, la prière pour vous :
Une prière ardente, appliquée à vos âmes,
Peut abrégier toujours vos douleurs dans les flammes ;
Et dans le ciel, alors, vous songerez à nous !

Jean RAUFASTE.



LA GROTTTE DU MAS-D'AZIL
Immense Ossuaire des temps préhistoriques et de l'époque des guerres de Religion.

Le Fléau de la Dépopulation

En Ariège et dans le Sud-Ouest

Notre distingué confrère M. Boursinhac, professeur d'histoire et de géographie au collège de Pamiers, correspondant de la *France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, vient d'adresser à ce grand régional les considérations suivantes qui s'accordent bien avec la tristesse des jours consacrés à la mémoire des morts :

« Tout a été dit sur les conséquences que le fléau de la dépopulation nous réserve. Mais comment s'empêcher d'en signaler encore la gravité ?

« Sait-on combien notre département, un des plus petits et des moins atteints, a perdu d'habitants rien qu'en 1912, du fait de l'excédent des décès sur les naissances ? Deux cent quarante-trois. Le chiffre peut paraître minime. Le malheur est qu'il s'ajoute à des diminutions plus importantes dans les départements voisins, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

	Naissances.	Décès.	Diminution.
Ariège....	3.079	3.322	243
Haute-Garonne....	6.359	8.167	1.808
Gers.....	2.887	4.419	1.532
Tarn-et-Garonne ...	2.743	3.350	607
Lot.....	3.081	4.023	942
Lot-et-Garonne....	3.648	4.797	1.149
Gironde.....	12.332	13.651	1.319
Hautes-Pyrénées ...	3.318	3.883	565
Totaux... ..	37.447	45.612	8.165

« Ainsi, ce coin du Sud-Ouest qui constitue la partie la plus vivante du bassin de la Garonne, a vu disparaître 8,165 habitants, soit, à peu de chose près, la population d'une ville comme Pamiers. »

BOURSINHAC.



Une vénérable Institution du Passé à Pamiers.

LES REVEILLEURS

Dans sa séance du 20 avril 1530, le Conseil de ville de Pamiers décida que tous les dimanches et tous les jeudis, à minuit, un homme portant une clochette parcourrait la cité et crierait à tous les coins de rue : « Réveillez-vous, réveillez-vous, nobles gens qui dormez, et priez Dieu pour les trépassés ; que Dieu les veuille pardonner ! »

La peste affligeait alors la ville.

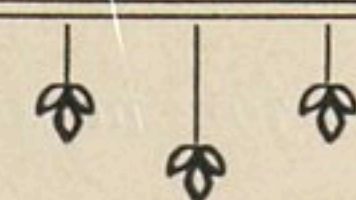
Pamiers a, de tout temps, imité volontiers ce qui s'est fait à Toulouse. Or, en l'année 1518, célèbre à Toulouse par les prédications, sur la place

Saint-Georges, du fameux et saint cordelier Thomas de Illirico, dont l'Ariège eut à entendre elle aussi les redoutables admonitions de genre prophétique, un autre prédicateur, Arnaud Reveland, qui prêchait à l'église métropolitaine Saint-Etienne, obtint des Capitouls qu'ils établiraient quatre réveilleurs pour marcher toutes les nuits par la ville, depuis une heure jusqu'à cinq, sonnant une cloche et chantant à haute voix : « Réveillez-vous, vous qui dormez, priez Dieu pour les trépassés ! »

Cet usage s'est conservé à Toulouse presque jusque vers le milieu du siècle dernier, et nous nous rappelons avoir entendu ces chants lugubres pendant notre enfance. Il s'est maintenu plus longtemps encore à Carcassonne, comme l'a rappelé M. le chanoine Charpentier, secrétaire général de l'Evêché, dans la *Semaine Religieuse* de ce diocèse.

Nous ferons observer que plusieurs coutumes singulières que l'on attribue au moyen âge, ne datent que de l'époque malade et tourmentée de la Renaissance.

Jules de LAHONDÈS.



Échos Ariégeois

Mariages. — Nous apprenons avec plaisir les prochains mariages suivants :

A Saint-Girons, de notre cher ami M. Albert Biros, étudiant en médecine, avec Mlle Marie Labayle; de M. Jean Delpy, professeur d'allemand au collège de Saint-Girons, avec Mlle Marie Boudeau.

— A Pamiers, de M. Joseph Cournou, caporal au 59^e d'infanterie, avec Mlle Marie-Thérèse Bergé. Félicitations et vœux sincères.

Nécrologie. — A Lanouaille, vient de s'éteindre, dans sa 67^e année, Mme veuve Legendre, belle-mère du regretté capitaine Portet, de Pamiers, ancien président de la Section des Vétérans des Armées de terre et de mer.

— C'est avec une douloureuse émotion qu'on a appris, à Saint-Girons, la mort de Mme Gineste, née Dufaur, fille de M. Dufaur, juge de paix honoraire, brusquement enlevée par une courte maladie à l'affection de tous les siens, si peu de temps après son mariage. On se rappelle quels vœux avaient accompagné cette union, qui s'était annoncée sous les plus heureux auspices.

Ce décès prématuré, en pleine jeunesse, est une de ces épreuves mystérieuses qui font toucher du doigt, une fois de plus, toute la fragilité des espérances terrestres, même les meilleures.

— Notre excellent et très distingué ami M. Taussac, sous-préfet de Pamiers, vient d'éprouver une cruelle perte en la personne de son éminent et vénéré père, M. Arthur Taussac, maire de Revel, conseiller général de la Haute-Garonne, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 22 octobre, en son château de Lasserre. Le regretté défunt était né le 22 août 1844. Il était maire de Revel et conseiller général depuis 1896.

L'énorme affluence venue de toutes parts, vendredi, à ses obsèques, la pénible impression que la nouvelle de sa mort a produite sur les rédacteurs de nos feuilles régionales et locales, de nuances politiques si diverses, sont la meilleure preuve de la haute estime dont ce parfait honnête homme, en même temps qu'homme de bien et de charité par excellence, jouissait dans tous les milieux soit populaires soit officiels. « Sa bienveillance administrative ne connaissait pas d'adversaires — dit le *Télégramme* — et il était invariablement, quoique maire, le premier élu de sa liste. Il sera difficilement remplacé par ses amis politiques. »

Les traditions d'honneur, de loyauté et de vertu antique auxquelles M. Arthur Taussac demeura fidèle jusqu'à sa mort, hélas! prématurée, sont déjà la règle de vie de notre cher sous-préfet apaméen et se perpétueront en lui.

Que ce haut fonctionnaire daigne agréer la vive et respectueuse expression de nos condoléances les plus attristées. Ces condoléances, nous les offrons aussi de tout cœur à Mme Taussac et à tous les membres des distinguées et sympathiques familles Taussac, Vidal et Azaïs.

EUGÈNE DESROCHERS.

— A Saint-Paul-de-Jarrat, ont été célébrées, lundi, les obsèques de notre regretté compatriote M. Laurent-Antoine-Paul Balasc, commis principal des contributions indirectes, décédé à Toulouse, à l'âge de 42 ans.

Nos compatriotes. — Nous apprenons que no-

tre compatriote de Tarascon, M. Zéphirin Maury, a été nommé officier de l'instruction publique, en même temps qu'il était désigné pour occuper, à Tarbes, les fonctions de secrétaire d'Académie.

Ses nombreux amis et ceux de la famille Cabé se réjouiront avec nous de cette double promotion.

— M. Rossignol, de Saint-Paul-de-Jarrat, vient d'obtenir une bourse d'agrégation près la Faculté des Sciences de Toulouse.

— A la suite du concours de 1913, M. Georges Malick, ancien élève du collège de Pamiers et de l'école pratique de droit de Toulouse, le plus jeune des distingués fils du regretté colonel Malick, a été reçu surnuméraire de l'Enregistrement, en même temps que son condisciple M. Pierre Souquet, de Soulan.

— M. Auriac, professeur de philosophie au lycée de Montpellier, vient d'être nommé inspecteur d'Académie à Rodez.

C'est un brillant avancement que reçoit là notre compatriote.

Fils d'un instituteur saint-gironnais, M. Auriac doit tout à ses qualités et à son labeur. Après avoir été un des meilleurs élèves du collège de Saint-Girons, et, plus tard, du lycée de Toulouse, il obtint une bourse d'agrégation à la Faculté de Bordeaux et conquit, dans cette ville, ses derniers grades universitaires. Puis, il fut successivement professeur de philosophie à l'école militaire de la Flèche, à la Roche-sur-Yon, à Pau et enfin, à Montpellier.

Nos vives félicitations au nouvel inspecteur d'Académie de Rodez et à sa famille.

— M. Delmas, de Varilhes, sous-officier au 83^e régiment d'infanterie, vient d'être classé avec le numéro 1, comme commissaire de police.

Delmas n'est pas un inconnu pour nous; aussi, sommes-nous sûrs qu'il apportera dans ses futures fonctions l'activité et le tact indispensables, dont il a fait preuve à l'occasion, en qualité de secrétaire auxiliaire dans la police Toulousaine.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

— Mlle Marie Desangles, âgée de moins de 12 ans, fille du regretté professeur d'histoire et élève de M. Soula, le distingué professeur de musique au Collège de Pamiers, vient d'être admise après concours au Conservatoire de Toulouse, classe Saint-Blanquat. M. Sizes, professeur de la division supérieure de piano au Conservatoire, a bien voulu s'intéresser à cette jeune élève à cause de ses réelles dispositions musicales et s'occuper de son éducation pianistique.

Nomination ecclésiastique. — Par ordonnance de Mgr l'Évêque de Pamiers, M. l'abbé J.-M. Barrère, licencié ès lettres, ancien professeur de rhétorique au Petit Séminaire diocésain, est nommé curé de Moulis, près Saint-Girons. Après avoir élevé les fils de plusieurs grandes familles, en précepteur éminent et hautement apprécié, M. l'abbé Barrère a été vicaire pendant quelques années dans une des meilleures paroisses de Paris. Son retour en Ariège où il ne compte que des amis et où ses mérites de premier ordre sont reconnus de tous, est un événement très heureux dont il convient de se réjouir. Que ce digne et distingué prêtre reçoive ici nos plus vives félicitations et nos souhaits de bienvenue les plus cordiaux.

Nomination judiciaire. — M. Pierre Morère, membre de plusieurs sociétés savantes, principal clerk d'avoué, greffier suppléant de paix, expert assermenté près le tribunal de Saint-Girons, est nommé juge de paix du canton de Nant, arrondissement de Millau (Aveyron). Homme de lois et praticien consommé, depuis longtemps rompu aux affaires juridiques, contentieuses et commerciales; il se recommandait de lui-même au choix de M. le Garde des Sceaux. Son départ de Saint-Girons, où il jouissait de l'estime générale, sera vivement regretté des nombreux concitoyens auxquels, d'une façon aussi aimable que désintéressée, il prêtait le précieux concours de ses lumineux conseils et de son dévouement à toute épreuve. Que le nouveau magistrat, élu entre les plus dignes, nul ne saurait y contredire, daigne recevoir ici l'hommage de nos sincères et respectueuses félicitations.

LE COUSERANAIS.

Enregistrement. — M. Bois, surnuméraire du département de la Haute-Vienne, est nommé receveur de l'enregistrement à la Bastide-de-Sérou, en remplacement de M. Salefranque mis, sur sa demande, en non activité.

École vétérinaire. — Une subvention de 300 francs est accordée par le département de l'Ariège à M. Charles-Henri Gendre, de Foix, élève à l'école vétérinaire de Toulouse.

Le nouveau receveur des postes de Saint-Girons. — Par arrêté du 25 octobre 1913, M. Aillaud, commis principal à Marseille-Central, est nommé receveur à Saint-Girons, en remplacement de M. Venturini, retraité, et de M. Rouan, décédé avant son installation.

Postes et télégraphes. — A partir du 1^{er} novembre un bureau de facteur-receveur sera ouvert dans la commune du Carla-de-Roquefort.

Ce nouvel établissement de poste sera desservi par un courrier venant de Lavelanet et arrivant au Carla à midi 20, pour en repartir à 2 heures.

— Sont admissibles au surnumérariat des postes et télégraphes les candidats ayant composé à Foix : MM. Gaussens, Signe, Porquet, Authié, Devige, Gouzy, Fontes, Cazals.

Enseignement primaire supérieur. — M. Nougé, instituteur à Mirepoix, est délégué, pendant l'année scolaire 1913-1914, dans les fonctions d'instituteur adjoint (ordre des lettres), à l'école primaire supérieure de Mirepoix.

M. Déramond, instituteur à Pamiers, est délégué, pendant l'année scolaire 1913-1914, dans les fonctions d'instituteur adjoint (sciences et comptabilité), à l'école primaire supérieure de Beaumont-de-Lomagne.

Club Gaston-Phébus. — Les membres du Club Gaston-Phébus sont convoqués en assemblée générale le lundi 3 novembre, à Foix, rue Théophile-Delcassé, à une heure de l'après-midi.

Vu l'importance de cette réunion, les propriétaires de meutes, les éleveurs de braques de l'Ariège et de chiens courants de l'Ariège sont instamment priés d'y assister.

Les instituteurs du Sud-Ouest. — La douzième réunion du comité fédéral des Amicales d'instituteurs et d'institutrices du Sud-Ouest se réunira samedi 1^{er} novembre, à Toulouse, à 9 heu-

res très précises dans l'amphithéâtre de l'ancienne Faculté des lettres, rue de Rémusat, 17.

La Fédération des Amicales du Sud-Ouest comprend les Amicales des départements de l'Ariège, Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Basses et Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne.

Voici l'ordre du jour de cette réunion :

1. Formation du bureau ; 2. Rapport du secrétaire fédéral ; 3. Election du secrétaire fédéral pour 1913-1914 ; 4. Histoire régionale ; 5. Monopole de l'enseignement ; 6. Le classement du personnel ; 7. Modification aux statuts ; 8. Action à engager en vue de la réalisation des principales revendications du personnel enseignant.

Pour les pauvres. — M. Stahl, le dévoué administrateur du bureau de bienfaisance de Foix, nous fait savoir que M. Raymond Vergé, conseiller municipal, a versé, à l'occasion du mariage de sa fille, la somme de 30 francs entre les mains du receveur de cet établissement.

Nous enregistrons avec plaisir cette nouvelle et adressons, au nom des pauvres, de sincères remerciements à M. Raymond Vergé.

Découvertes archéologiques — Notre compatriote appaméen M. Claustres, licencié ès-sciences, professeur adjoint au lycée Ingres à Montauban, assisté de M. Castaing, curé des Pujols, mettait à jour, le 25 septembre dernier, une porte latérale de forme ogivale, dans la travée centrale du côté nord de l'église des Pujols ; continuant ces recherches, le 20 octobre, dans le chœur de ladite église se montrèrent des preuves certaines qu'il existe de grandes peintures murales sous trois couches de plâtre dont deux sont séculaires. M. Claustres a fait part de ses découvertes à M. Roger, architecte-archiviste, auteur d'une monographie de l'église des Pujols, et nous nous permettons d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur de telles trouvailles, toujours utiles à l'art en général et à l'histoire locale en particulier.

Association civile. — L'*Officiel* du 24 octobre publie l'extrait d'une déclaration, faite le 13 de ce mois, par la « Fédération des groupes commerciaux de l'Ariège », dont l'objet est le groupement des associations du petit commerce, et le siège à la mairie de Foix.

Recensement — Il sera procédé avant le 16 janvier 1914, par les soins de MM. les Maires, au recensement général des chevaux, juments, mulets, mules et voitures de toute catégorie, y compris les voitures automobiles et les motocyclettes.

Les propriétaires possédant des animaux de cette catégorie et des voitures ordinaires et automobiles ainsi que des motocyclettes sont, en conséquence, invités à faire, dans leur mairie respective, avant le 1^{er} janvier prochain, les déclarations nécessaires.

Épidémie d'oreillons. — Une épidémie d'oreillons s'étant déclarée à l'école normale de filles, à Foix, M. l'inspecteur d'académie a licencié l'école pour quinze jours.

Crue de l'Ariège. — Une forte crue de l'Ariège a eu lieu avec une rapidité extraordinaire dans la nuit de samedi à dimanche.

Cette crue a été occasionnée par des pluies tombées sur les hautes montagnes de la région d'Ax et de Viçdessos et par la fonte rapide des neiges tombées ces jours derniers, fonte provoquée par la douceur de la température.

La rivière de Viçdessos, fortement grossie par les mêmes causes, a contribué pour une large part à la crue de l'Ariège.

Le limnigraphe enregistré à Foix, à sept heures et demie du matin, l'étaie à un mètre cinquante au-dessus de l'étiage.

A Tarascon, l'étaie a eu lieu à six heures du matin. On a enregistré un mètre soixante-douze.

On nous signale qu'à Mercus l'eau a causé beaucoup de dégâts à la construction de la future usine pour la fabrique de la pierre émeri.

Une grosse partie du matériel a été emportée par les eaux et plusieurs éboulements, qui n'ont heureusement causé aucun accident, se sont produits.

A six heures du soir, la crue a sensiblement diminué et la décroissance de l'eau s'est continuée lentement.

Société électrique de l'Ariège. — Nous sommes heureux d'apprendre la nomination de M. Suréda, ingénieur électricien, comme directeur de la Société d'électricité de l'Ariège, poste du Mas-d'Azil, en remplacement de M. Thomas, nommé à Carbone.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations pour son avancement bien mérité.

Il n'y aura bientôt plus en France d'hôtels français ! — Quelques chiffres significatifs cueillis dans l'*Information* :

En 1880, 85 pour 100 des hôtels du territoire français étaient exploités par des Français ; en 1912, 57 pour 100. Sur la Côte d'Azur la proportion s'abaisse à 35 pour 100. Une enquête de la « Fédération nationale des hôteliers restaurateurs de France » a établi que dans les 300 hôtels de saison, environ, qui existent entre Toulon et Menton et emploient en moyenne 75 personnes chacun, la répartition du personnel est celle-ci ; Allemands 70 pour 100 ; Suisses, 12 pour 100 ; Italiens, 1) pour 100 ; Français, 8 pour 100.

A Paris, sur 10,000 employés d'hôtel, 4,000 sont allemands, anglais ou russes, 2,000 italiens, espagnols, etc...

En Conseil de guerre. — On se souvient des incidents militaires qui se produisirent, en mai dernier, dans plusieurs garnisons, notamment à Toul, Rodez et Narbonne.

Des mutineries éclatèrent dès que fut connue la décision du gouvernement de maintenir sous les drapeaux la classe 1910.

A Narbonne il n'y eut pas, à proprement parler, de mutinerie. Mais deux caporaux du 80^e d'infanterie, Jean Marquié, né à Saverdun (Ariège), et Elie Babeau, furent arrêtés pour avoir organisé une sorte de meeting contre l'augmentation de la durée du service militaire et le maintien de la classe.

Le lendemain, Marquié et Babeau étaient arrêtés. Une instruction fut ouverte, à la suite de laquelle, le 4 juillet dernier, ils comparaissaient devant le Conseil de guerre du 16^e corps, à Montpellier.

Au cours de l'interrogatoire, Jean Marquié, qui est employé des Postes et Télégraphes à Paris, se défendit d'avoir été l'instigateur de la réunion :

« Il y eut, dit-il, un mouvement d'ensemble que nul ne provoqua et que seuls, les événements susciterent ».

Bref, après audition des témoins, réquisitoire et plaidoiries, Babeau et Marquié, reconnus coupables

de provocation de militaires à la révolte, ont été condamnés chacun à un an de prison.

Capture d'un aigle. — Le 20 octobre, vers 3 heures de l'après-midi, M. Albisson, ancien directeur de l'Ecole normale de Foix, en villégiature à Ax-les-Thermes, faisait une partie de chasse dans la commune de Sorgeat, lorsqu'il se trouva tout à coup en présence d'un aigle poursuivant des palombes.

Il ne perdit pas son temps à l'admirer et lui envoya un superbe coup de fusil qui le jeta à terre. Mais le magnifique oiseau n'était pas mort sur le coup et M. Albisson fut obligé de l'étrangler pour s'en rendre maître.

Ce superbe rapace mesure 1 m. 67 d'envergure et pèse une vingtaine de kilos. Il a été triomphalement transporté à Ax-les-Thermes où M. Albisson reçut les félicitations de nombreuses personnes après celles des habitants des villages de Sorgeat et d'Ascou, heureux de se sentir délivrés de ce terrible ennemi de leurs poulaillers.

Cas de fécondité extraordinaire. — On nous annonce qu'une vache de race Flamande, appartenant au sieur Jean Péra, propriétaire à Moulis, a mis bas, le 22 octobre, trois veaux (deux mâles et une femelle) bien constitués.

L'année dernière, à pareille époque, cette même vache, a mis bas deux veaux, également bien constitués.

La mère allaite dans de bonnes conditions sa progéniture, ce qui a pour heureux effet de développer de beaux sujets.

Accidents mortels. — Le lundi 20 octobre, un vieillard de Prat, M. Dedieu, plus connu sous le nom de « Cadet », a été victime d'un accident sur la route nationale, à mi-chemin entre le château et la chapelle Saint-Maur. Il a été renversé par une charrette pleine de gravier qu'il n'avait pas aperçue et dont les roues l'ont écrasé. Il a été transporté à son domicile. M. l'abbé Robert, curé de Prat, immédiatement prévenu, s'est empressé d'aller lui porter les derniers sacrements et les suprêmes consolations de la Religion. L'infortunée victime n'a pas tardé à succomber.

— Samedi, vers 7 heures du soir, un accident mortel s'est produit devant la métairie de Plaisance, située à un kilomètre de Mirepoix.

A cette heure, M. Louis Mesplé, boucher, rentrait de sa tournée habituelle, quand un bicycliste vint se heurter violemment contre sa voiture.

Dans le choc, le malheureux imprudent s'était tué sur le coup !

C'est un jeune homme habitant le hameau de Lioux, banlieue de Mirepoix, nommé Bru, âgé de 24 ans.

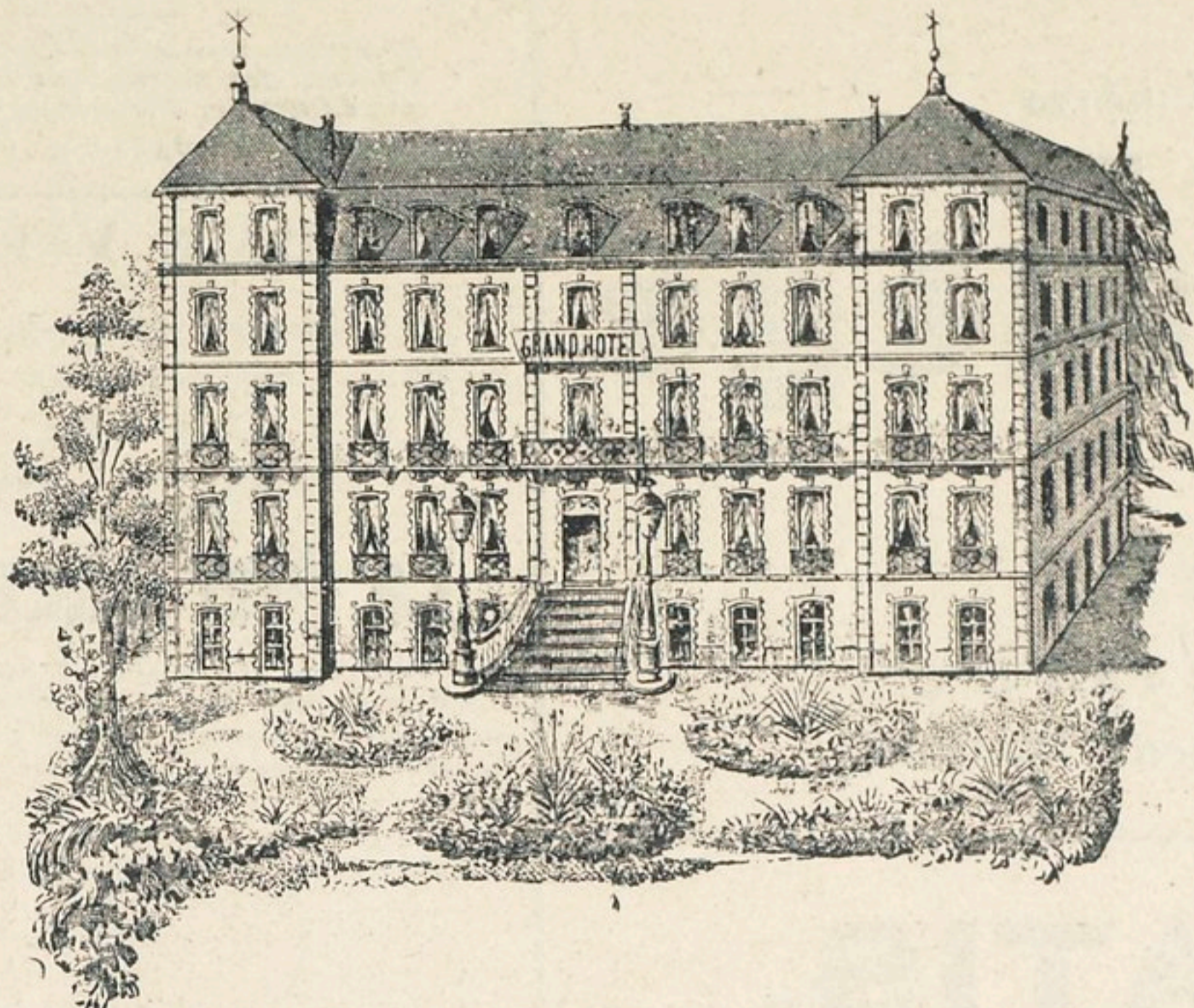
Une enquête est ouverte par la gendarmerie sur ce triste accident.

Trouvée morte. — Ces jours derniers, sous le village de Bestiac, canton des Cabannes, et près du ruisseau, une femme de Caussou, connue sous le nom de « Vaychise », était trouvée morte. Elle était depuis longtemps retombée dans l'enfance, et, depuis plus d'un mois, elle errait hors de son domicile, de village en village, vivant peut-être autant de mûres que de pain. Elle a dû mourir de faiblesse, de faim et de froid. Un pieux souvenir, en ce temps des Morts, pour la pauvre abandonnée !

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès, FRA et Cie, successeurs.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.
MME VVE A. CALVET Propriétaire
 OUVERT TOUTE L'ANNÉE
 Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.
 Correspondant du *Touring-Club* et de l'*Automobile-Club*.

GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE
 ÉCURIE — REMISE — BOX
 Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée — Salons de conversation. — Bibliothèque.
 Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crues.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE
 Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.
 Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1^o VILLA GABRIEL

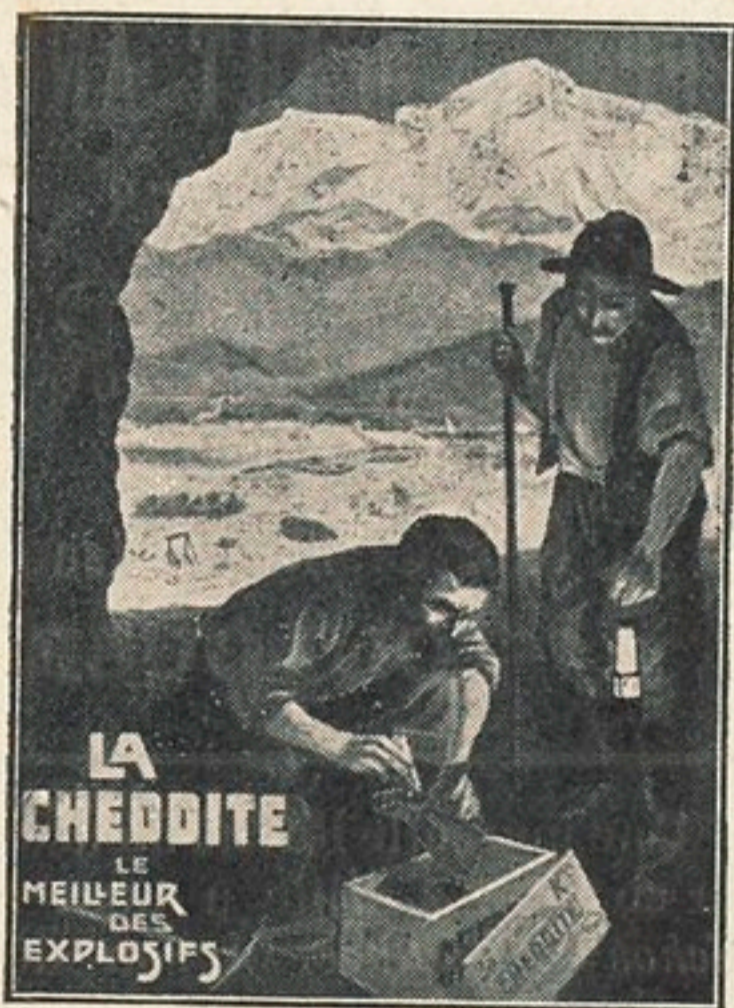
Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2^o MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS

124, rue la Boétie — PARIS (VIII Arrond^{is})



LA CHEDDITE

le meilleur des explosifs
 pour Mines, Carrières et tous travaux de Sautage

LA CHEDDITE NE GÈLE PAS ET N'EXSUDE PAS
 BON MARCHÉ — SÉCURITÉ — PUISSANCE

Brochures, Prix, Conditions et essais sur demande

POUDRE NOIRE COMPRIMÉE

Mèches, Détonateurs, Amorces électriques, Exploseurs et tous autres accessoires

A. DUPEYRON

Représentant pour les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne
 Bureaux et Dépôt à SAINT-MARTORY (Haute-Garonne).

Cuisine
 bourgeoise.
 Chambres
 complètement
 installées à neuf.
 Belle terrasse
 avec vue
 sur la montagne.

Hôtel BÉNAZET

Café-Restaurant

Jean DANDINE, Succ.

VICDESSOS (Ariège).

Auto-Garage.
 Écuries
 et Remises.
 Établissement
 recommandé
 aux Touristes
 et
 aux Voyageurs.

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CEMENTS DE LACAVE (ARIÈGE)

Usines fondées en 1875 par E. BOUSSION

Exposition Industrielle

VILLE DE TARRES



MÉDAILLES D'OR
 FOIX, TARRES



MAI 1883

MAI 1884



La consommation toujours croissante de nos produits vient de nous imposer l'agrandissement de nos usines et le renouvellement complet de nos moyens de fabrication que nous élevons sans cesse au niveau des derniers progrès réalisés dans cette industrie.

Cet écoulement rapide est dû à leurs qualités spéciales et supérieures.

Nos chaux, éminemment hydrauliques, sont employées pour les travaux de l'Etat, les Compagnies de chemins de fer et les grandes entreprises.

ADRESSES

LETTRES

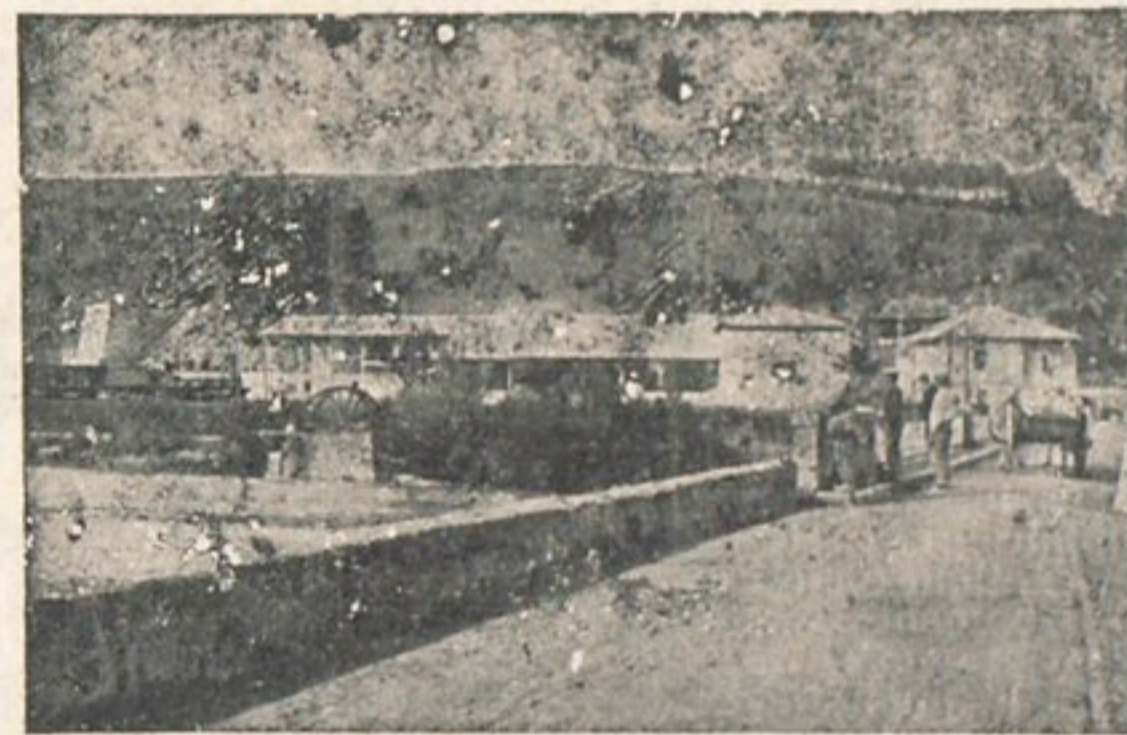
Monsieur le Directeur
 de la Société
 des Chaux et Ciments
 de Lacave (Ariège)

TÉLÉGRAMMES

CHAUX PRAT & BONREPAUX

GARE

LACAVE Embranchement
 articulé



AX-LES-THERMES (Ariège)

Grand Hôtel de France

R. FUGAIRON, gendre BOYÉ, successeur

HOTEL DE PREMIER ORDRE

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ ET MIS A NEUF

Avenue Théophile-Delcassé

LE MIEUX SITUÉ, A PROXIMITÉ DES BAINS ET DU CASINO

HOTEL CORRESPONDANT DES TOURING-CLUB DE FRANCE — AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE — CICLYTS' TOURING-CLUB

TABLE D'HOTE ET TABLES PARTICULIÈRES

Chambres Hygiéniques

RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS

JARDIN ANGLAIS — PARE OMBRAGÉ

Auto-Garage pour 10 automobiles

DÉPOT D'ESSENCE — CHAMBRE NOIRE

OMNIUS A TOUS LES TRAINS — VOITURES DE PROMENADE

PRIX MODÉRÉS

Hôtel du Commerce

F. BARBÉ, Propriétaire

Panonceau du Touring-Club de France

SAURAT (Ariège). — Sur la Grande-Place, au Centre de la Ville.

CUISINE RENOMMÉE

RECOMMANDÉE A MM. LES VOYAGEURS & TOURISTES

ÉCLAIRAGE — ÉLECTRICITÉ — AUTO-GARAGE — VASTES ÉCURIES ET REMISES
 PÂTISSERIE — CONFISERIE — VINS FINS ET LIQUEURS DANS L'HOTEL

RENTREE DES CLASSES

Nous croyons devoir rappeler à MM. les Membres
de l'Enseignement que la Géographie

Au Pays d'Ariège

Par A. LABRO

PRÉFACE DE M. FONCIN

est en vente au prix de 90 centimes à l'Imprimerie FRA & C^{ie},
à Foix, et dans les librairies du département

JE GUÉRIS LA HERNIE

Demandez-moi un Échantillon Gratuit de mon Traitement,
ma Brochure et des Renseignements complets sur ma
Garantie de 5.000 francs

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais encore en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : **Je Guéris**, je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de contenir sa hernie. **Non ! Je veux dire** que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale ; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous pouvez être guéri de la façon la plus simple en suivant mon traitement. Je l'ai découvert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous après avoir lu cette annonce. Écrivez vos noms et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout.

Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 0 fr. 25.



COUPON GRATUIT

D^r WM. S. RICE, (F 1085), 8-9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom _____
Rue _____
Ville _____
Département _____

GRATIS.

Le Rhumatisme, la Goutte, la Sciatique, le Lumbago et toutes les maladies provenant d'un excès d'acide urique sont **radicalement guéris** (même après 30 ou 40 ans), par un remède très simple dont on peut faire l'essai sans dépenser même un centime. **Des Boîtes** de cette préparation sont **distribuées gratuitement** à cet effet.

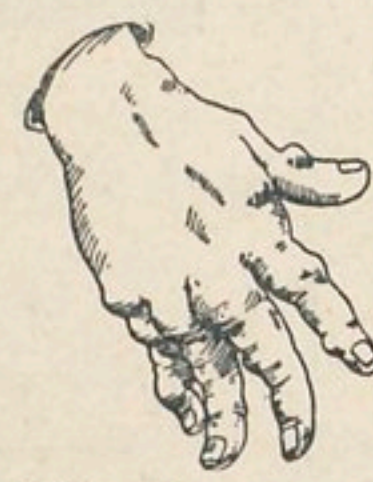
Un savant ayant souffert les pires tortures causées par le **Rhumatisme** et la **Goutte** et n'ayant jamais obtenu le moindre soulagement, malgré le très grand nombre de remèdes absorbés, fut un moment complètement découragé et se décida à étudier lui-même le **Rhumatisme**, la **Goutte** et toutes leurs désastreuses complications, et à en chercher le remède.

A force de patientes recherches, il trouva une composition unique faite d'éléments inoffensifs dont la plupart sont d'origine végétale. Cette préparation le guérit radicalement ; elle eut une action tonifiante sur son organisme entier, et l'étonnement de son entourage fut grand de constater cette sorte de résurrection. Cette heureuse découverte fut dénommée **Tonique Gloria**.

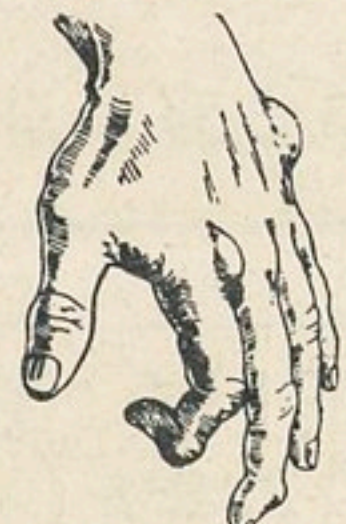
Le **Tonique Gloria** a guéri : M. CHEYSSIAL, Lunch Bages, Pauillac (Gironde), crises rhumatismales, souffrait depuis 25 ans ; Mme ARNOULD, tisserande, aux Baraques, Cornimont (Vosges), âgée de 47 ans, souffrait depuis l'âge de 19 ans ; M. ROULLAY, la Serrerie, C^o de Saunay, par Châteronault (I-et-V.), sciatique, avait la jambe déformée ; M. COUDRET, 1, place Philandeu, Jonsac (C.-I.), rhumatisme au genou, atteint depuis 8 ans ; M. DELMOULY, employé à l'asile d'aliénés, Agen (L.-et-G.), âgé de 55 ans, souffrait depuis 20 ans ; Mme GIARD, la Rondelaye, près Coutances, C^o de Saint-Sauveur-Landelin (Manche), rhumatisme articulaire aigu depuis 10 ans ; Mme GLOBEUX, rue de Condé, Hargies, (Nord), rhumatisme nouveau, âgée de 76 ans ; M. DUPRAT, Liac, par Rabasten (H.-P.), rhumatisme depuis 35 ans, âgé de 62 ans ; M. JENTET, route d'Auxerre (Yonne), goutte depuis 3 ans ; M. LE CORROUJER, Noyers (L.-et-C.), douleurs rhumatismales depuis 25 ans ; M. DUPONT, Maquignière, Paulx (L.-I.), douleurs depuis 12 ans ; M. BURT, 5, place du Centre, Langres (H.-M.), rhumatisme déformant depuis 3 ans ; Mme LAVIEVILLE, 28, rue Gaillard, Calais (P.-de-C.), souffrait depuis 27 ans.

La **Pharmacie du Square d'Orléans**, 80, rue Taillout, Paris (Bureau n^o 42), est en possession de ce merveilleux produit, et, afin de convaincre ceux qui ne veulent croire à l'existence d'un remède pouvant guérir le **Rhumatisme** et la **Goutte**, elle enverra gratuitement un échantillon à tous ceux qui lui en feront la demande. Le **Tonique Gloria** a guéri des quantités de malades gravement atteints qui avaient essayé de tout et avaient été abandonnés par leurs docteurs comme réputés incurables.

Le **Tonique Gloria** est le seul remède vraiment susceptible de donner des résultats durables dans les cas les plus rebelles de **Rhumatisme**, de **Goutte**, de **Sciatique**, de **Lumbago**, et dans toutes les affections provenant d'un **Excès d'acide urique**. Aussi des guérisons inespérées ont-elles été obtenues dans le monde entier grâce à ce remède unique et à la portée des bourses les plus modestes.



Différence typique de la main et des doigts. La plupart des articulations sont fixes et la main est presque inutile.



Autefois atteint de fièvre rhumatismale, ce malade souffre maintenant de rhumatisme chronique.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
Corsets des meilleures marques
Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

LE BAIN VARECH

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

La Mer chez soi

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant ; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème ; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux : ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode ; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.

VOULEZ-VOUS

VENDRE ou ACHETER

OBJETS D'ART ANCIENS

ADRESSEZ-VOUS

à M. BOURRET

EXPERT

9, Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

Scierie Mécanique

D. IESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION

Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIER'S AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRESENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPERIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
Dépôt de Bières et Limonades de Marque
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

A toutes les personnes soucieuses

d'être servies en produits de choix,

aux prix les plus avantageux,

la Maison NIQUET Frères

A SALON DE PROVENCE

offre ses HUILES, SAVONS et CAFES.

Ecrivez de suite pour le tarif spécial.

AGENTS ACTIFS DEMANDÉS

Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Ferrugineuse, Arsenicale, Silicieuse

D'AYER

SOURCE PONTAUT

Véritable eau de table recommandée par les docteurs Garrigou, Maillière, Soueix, Cazeneuve, Ducros, Bross, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les affections intestinales, gastro-entériques, anémie, etc. Nombreuses attestations. — Dépôt général et renseignements, Photo AURÉ, Saint-Girons (Ariège).

Raffineries et Sucreries d'Égypte.

— Rappelons que tous les porteurs d'actions, obligations et parts de fondateur achetées avant le krach peuvent obtenir le remboursement de leurs pertes, même s'ils ont vendu ou échangé leurs titres depuis cette époque.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau du journal.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOURVEMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Une nouvelle Revue mensuelle vient de se fonder. Elle a pour titre *Les Echos de France*, et son siège est à Paris, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Cette Revue sera un recueil de tout ce qui intéresse les provinces de France : légendes, contes, chansons d'autrefois. Elle publiera aussi des études sur les anciens métiers d'art qui firent la gloire de l'industrie française et sur ces jolis travaux d'aiguille qui furent les gracieux passe-temps de nos mères. Elle fera également une place aux contes et chansons modernes ayant un caractère local. Dans ce but, elle fait appel à tous ceux qui voudront bien lui prêter leur gracieuse collaboration en échange du service régulier de la Revue.

En ce qui concerne les légendes, chansons et contes d'autrefois, il serait utile que la traduction en fût faite en français moderne, afin d'être à la portée de tous ceux qui auront plaisir à écouter *Les Echos de France*.